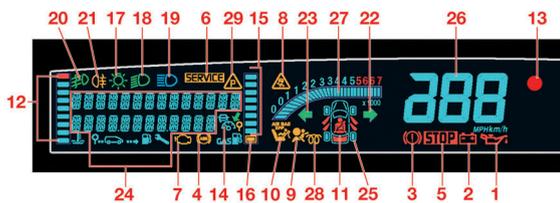




Carnet de bord

Renault Scenic II Diesel

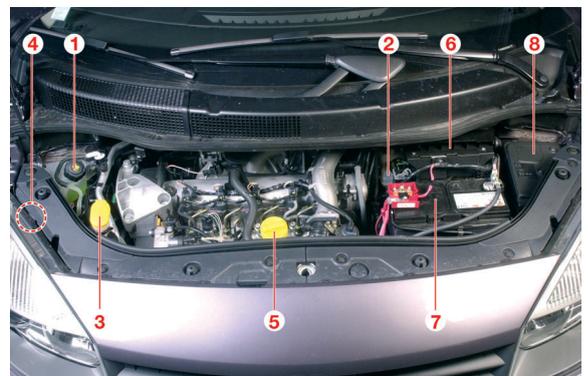


Combiné d'instruments	II
Poste de conduite	V
Démarrage du moteur	VI
Frein de parking	VII
Éclairage et signalisation	VIII
Essuie-glace et lave-glace	IX
Ventilation - Chauffage - Climatisation	X
Ouvrants	XII
Confort	XIV

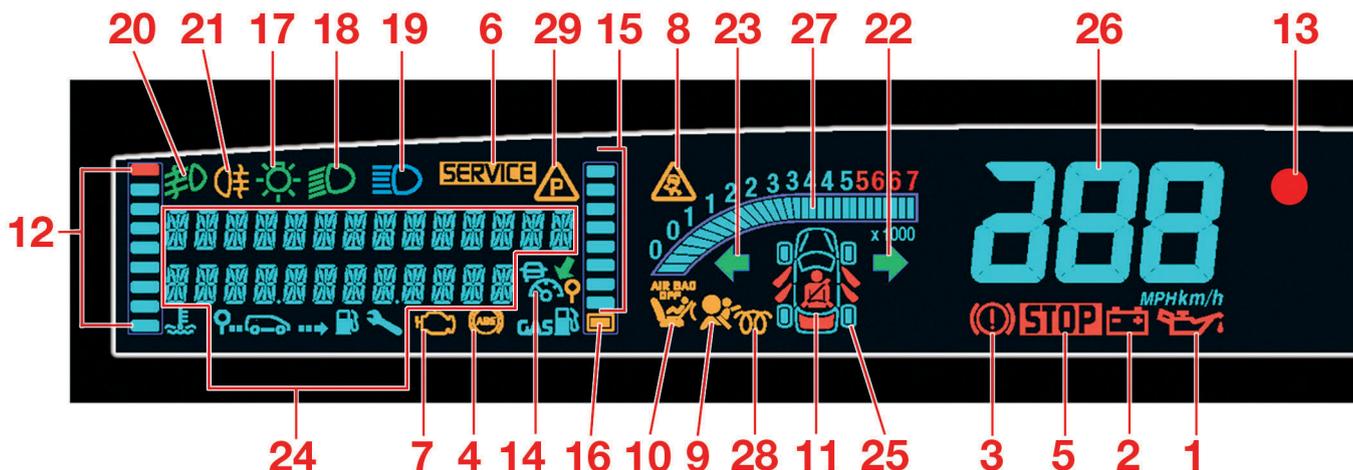


Entretien

Compartiment moteur	XVI
Moteur	XIX
Boîte de vitesses	XXVII
Freins	XXVIII
Essuie-glace	XXX
Filtre à air d'habitacle	XXXI
Batterie	XXXII
Pneumatiques	XXXIII
Lampes	XXXV
Fusibles	XXXVII
Programme d'entretien	XXXIX



COMBINÉ D'INSTRUMENTS



— Témoins et indicateurs d'alerte-danger

1 TÉMOIN DE PRESSION D'HUILE

Si le témoin s'allume en cours de route, il signale que la pression d'huile du moteur est insuffisante. Arrêter immédiatement le moteur et contrôler le niveau d'huile dans le carter-moteur (voir chapitre "Entretien"). Si celui-ci est correct, faire contrôler le circuit de lubrification et surtout ne pas rouler avec ce témoin allumé, sous peine de graves dommages pour le moteur.

2 TÉMOIN DE CHARGE DE LA BATTERIE

S'il s'allume en cours de route, c'est signe que la batterie ne se charge plus. S'arrêter immédiatement et vérifier l'état et la tension de la courroie d'entraînement de l'alternateur, le serrage des cosses de batterie ainsi que les fixations de l'alternateur (voir chapitre « Équipement électrique »). Si la courroie n'est ni défectueuse ni cassée, rouler jusqu'au prochain garage en supprimant toutes les consommations électriques qui ne

sont pas nécessaires afin de préserver l'autonomie restante de la batterie.

3 TÉMOIN D'ANOMALIE DU CIRCUIT DE FREINAGE

Ce témoin peut s'allumer pour 2 raisons :

- Frein de stationnement serré ou mal desserré.
- Niveau de liquide de frein/embrayage insuffisant.

Dans ce dernier cas, s'arrêter et vérifier immédiatement le niveau dans le réservoir de compensation, compléter si nécessaire (voir chapitre "Entretien"). Les apports fréquents indiquent une étanchéité défectueuse du circuit. Il est alors dangereux de continuer à rouler. Faire vérifier d'urgence le circuit.

4 TÉMOIN DE DÉFAILLANCE DU SYSTÈME ANTIBLOCCAGE DE ROUES ABS

Il s'allume contact mis et doit s'éteindre après quelques secondes, le temps d'un autocontrôle du système. Le non allumage indique un dysfonctionnement.

S'il s'allume en cours de route, il signale une défaillance du système, le freinage normal reste toutefois assuré mais sans la fonction antibloccage.

Consulter rapidement un spécialiste.

5 TÉMOIN D'ARRÊT IMPÉRATIF STOP

Le voyant s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à l'un des témoins 1, 2, 3, 4 et 12 accompagné d'un bip sonore pour signaler une défaillance d'un des systèmes et imposer un arrêt immédiat et impératif pour faire vérifier le circuit ou le système concerné.

6 TÉMOIN D'ALERTE SERVICE

Il s'allume dès la mise du contact et s'éteint après quelques secondes. Il s'allume conjointement à l'un des témoins 4 et 8 ou l'ordinateur de bord (repère 24) pour recommander un arrêt prochain chez un spécialiste afin de faire vérifier le système défaillant.

— Témoins et indicateurs de surveillance

7 TÉMOIN DE DÉFAILLANCE DE LA GESTION MOTEUR

S'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système électronique de gestion moteur. Consulter rapidement un spécialiste.

8 TÉMOIN DE DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DE TRAJECTOIRE OU D'ANTIPATINAGE (ESP/ASR)

- Contrôle dynamique de trajectoire (ESP)
S'il clignote en roulant, il signale que le système rentre en fonction afin de prendre en charge la stabilité du véhicule. Si au démarrage du moteur le témoin s'allume accompagné du message

« ASR déconnecté », manœuvrer le volant lentement de butée à butée pour réinitialiser le système.

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESP/ASR défaillant » apparaît sur l'ordinateur de bord. Consulter rapidement un spécialiste.

- Système antipatinage (ASR)

S'il clignote en roulant, il signale que le système rentre en fonction afin de limiter le patinage des roues motrices et de contrôler le véhicule dans les situations de démarrage ou d'accélération. Dans des conditions particulières (enneigement important, sol instable...), il peut s'avérer néces-

saire de neutraliser, temporairement, le système ASR. Pour ce faire, utiliser le contacteur situé sur la planche de bord (repère 26). Le message « ASR déconnecté » s'affiche sur l'ordinateur de bord accompagné du témoin 8. Cela a également pour effet de désactiver la fonction ESP.

La fonction est réactivée en appuyant de nouveau sur le contacteur, à la mise du contact, ou sur dépassement d'une vitesse de 50 km/h. Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESP/ASR défaillant » apparaît sur l'ordinateur de bord. Consulter rapidement un spécialiste.

9 TÉMOIN D'AIRBAG

Il s'allume, contact mis, puis s'éteint après quelques secondes.
S'il ne s'allume pas, s'il ne s'éteint pas ou s'il clignote, il signale que le système est défaillant. Consulter rapidement un spécialiste.

10 TÉMOIN DE DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER

Il s'allume de façon permanente sitôt l'airbag volontairement désactivé par la molette située à l'extrémité de la planche de bord côté droit (accessible après ouverture de la porte passager).

11 TÉMOIN D'OUBLI DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Il s'allume fixe contact mis, puis il clignote avec un signal sonore (environ 90 secondes) lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h (ceinture du conducteur n'est pas bouclée).

12 INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

En mode de fonctionnement normal, l'indicateur de température doit se situer en dessous du 6^{ème} pavé. Il peut éventuellement s'en approcher en cas de sollicitation sévère du moteur. Il y a réellement alerte que si le témoin « STOP » s'allume, accompagné d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.

13 TÉMOIN DU SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

- Témoin de fonctionnement

Il s'allume fixe contact mis pendant quelques secondes, puis s'éteint. C'est le signe que le code de la carte a été reconnu et que le démarrage est possible. Si le code n'est pas reconnu, le témoin clignote rapidement, le véhicule ne peut pas démarrer. S'il clignote en permanence ou reste allumé, le véhicule ne peut pas démarrer, cela indique une anomalie de fonctionnement.

En cas de défaillance de la carte, ne pas hésiter à utiliser la seconde carte livrée avec le véhicule.

Si le démarrage n'est toujours pas possible, demander à un spécialiste de dépanner le système antidémarrage.

- Témoin de protection

Après coupure du contact, le témoin clignote pour signaler la mise sous protection du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après l'arrêt du moteur.

14 TÉMOIN DU LIMITEUR/RÉGULATEUR DE VITESSE

Ce témoin s'allume au combiné d'instruments pour indiquer que la fonction limiteur ou régulateur est en service. Lorsque la fonction est activée, le message « Limiteur » ou « Régulateur » apparaît sur l'afficheur de l'ordinateur de bord.

15 INDICATEUR DE NIVEAU DE CARBURANT

Ne jamais attendre que le réservoir soit vide pour ravitailler.

16 TÉMOIN DE NIVEAU MINI DE CARBURANT

Il s'éteint quelques secondes après le démarrage. S'il s'allume ou reste allumé, faites le plein dès que possible.

17 TÉMOIN DE FEU DE POSITION

18 TÉMOIN DES FEUX DE CROISEMENT

19 TÉMOIN DE FEUX DE ROUTE

20 TÉMOIN DE PROJECTEURS ANTIBROUILLARD

21 TÉMOIN DU FEU DE BROUILLARD ARRIÈRE

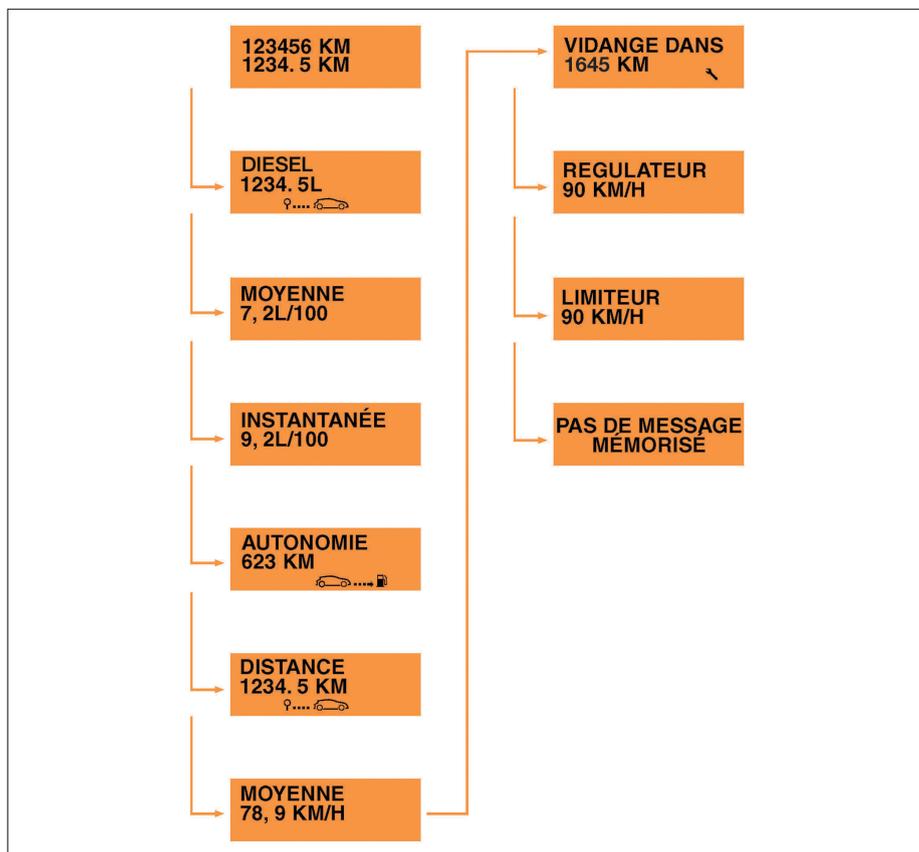
22 TÉMOIN DES FEUX INDICATEURS DE DIRECTION DROIT

23 TÉMOIN DES FEUX INDICATEURS DE DIRECTION GAUCHE

24 ORDINATEUR DE BORD



Touche de défilement de l'ordinateur de bord.



— Messages d'information (paramètres de voyage...)

Niveau d'huile

L'indicateur du niveau d'huile s'affiche pendant 30 secondes au démarrage du moteur. Pour être valable, la lecture de ce niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Si le niveau est correct, l'ordinateur de bord affiche « Niveau d'huile correct ».

Si le niveau est minimum, l'ordinateur de bord affiche des tirets et le message « Niveau huile à réajuster » avec le témoin n°6. Il faut alors compléter le niveau d'huile le plus rapidement possible.

Au terme des 30 secondes, l'ordinateur de bord affiche le totalisateur kilométrique général et partiel.

Messages d'anomalie de fonctionnement (généralement associés au témoin «SERVICE»)

Messages d'alerte (associés au témoin «STOP»)

Pour le défilement des informations suivantes sur l'ordinateur de bord, il est nécessaire d'appuyer brièvement sur la touche située en bout du levier d'essuie-glace. Elle permet également de donner un « Top départ ». Les informations apparaissent toujours dans le même ordre avec retour à la première séquence (Totalisateur kilométrique général et partiel) une fois le cycle complet achevé.

Totalisateur kilométrique général et partiel

Le totalisateur kilométrique général indique la distance parcourue depuis la mise en service du véhicule.

Le totalisateur partiel indique la distance parcourue depuis la dernière mise à zéro du totalisateur. Cette dernière s'effectue en gardant appuyé une des touches de défilement jusqu'à la mise à zéro.

Paramètres de voyage

Pour remettre à zéro l'un des paramètres, appuyer sur une des touches de défilement jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Quantité en (litre) de carburant consommé depuis le dernier « Top départ »

Consommation moyenne (en l/100 km) depuis le dernier « Top départ »

Cette valeur est calculée d'après la distance et la quantité de carburant consommée depuis le dernier « Top départ ». L'affichage n'intervient qu'après 400 mètres parcourus environ.

Consommation instantanée (en l/100 km)

Cette valeur ne s'affiche que lorsque que le véhicule atteint une vitesse de 30 km/h.

Autonomie prévisible (en km)

Cette autonomie est calculée à partir de la consommation moyenne depuis le dernier « Top départ ». L'affichage n'intervient qu'après 400 mètres parcourus environ.

Distance parcourue (en km) depuis le dernier « Top départ »

Vitesse moyenne (en km/h) depuis le dernier « Top départ »

L'affichage n'intervient qu'après 400 mètres parcourus environ.

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Autonomie vidange (indicateur de maintenance)

Cas 1 : L'autonomie vidange affiche la distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision « VIDANGE DANS ».

Cas 2 : Autonomie inférieure à 1 500 km ou date de la prochaine révision prévue avant deux mois. Le message « VIDANGE A PREVOIR » s'affiche accompagné du kilométrage et du symbole (la clé) tout le temps ou la fonction « Autonomie vidange » est sélectionnée sur l'ordinateur de bord ou pendant 15 secondes à la mise du contact.

Cas 3 : Autonomie de vidange égale à 0 km ou date de révision atteinte. Le message « VIDANGE A PREVOIR » s'affiche lorsque la fonction « Autonomie vidange » est sélectionnée accompagnée du symbole clignotant (la clé) sur toutes les pages de l'ordinateur de bord.

Remise à zéro

Après avoir effectué votre révision, vous devez réinitialiser l'indicateur de maintenance de la façon suivante :

- mettez le contact,
- appuyez sur la touche située en bout du levier d'essuie-glace et sélectionnez l'information «Autonomie vidange» sur l'ordinateur de bord (24),
- appuyez plus de 5 secondes sur une des touches de défilement situées en bout du levier d'essuie-glace. La valeur sur l'afficheur clignote puis est remplacée par la valeur d'autonomie préconisée,

— Montre/Température

À la mise du contact, l'heure ainsi que la température extérieure s'affichent sur l'écran situé à droite du combiné d'instruments au centre de la planche de bord. Selon montage, le réglage de la montre peut être modifié à partir des deux boutons de réglage situés sous l'écran ou à partir de l'écran multifonction.

Un dispositif d'avertissement en cas de température vraiment basse est intégré. Lorsque la température est comprise entre - 3 °C et + 3 °C, l'affichage clignote.

La température affichée peut être supérieure à la température réelle lorsque le véhicule stationne en plein soleil.

Mode d'affichage de l'heure et de la température selon le niveau de finition du véhicule

- lâchez la pression sur la touche, la valeur d'autonomie est initialisée.

Régulateur/limiteur de vitesse

Lorsque le régulateur/limiteur de vitesse est enclenché, l'indication est portée sur l'ordinateur de bord.

Journal de bord

Certains messages d'information, d'anomalies de fonctionnement ou d'alerte peuvent s'afficher. S'ils sont accompagnés des témoins **STOP** (repère 5) ou **SERVICE** (repère 6), cela impose un arrêt immédiat et impératif chez un spécialiste pour faire vérifier le circuit ou le système concerné.

25 TÉMOIN, DES OUVRANTS ET DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Témoins des ouvrants

Il indique lorsqu'une porte ou le coffre est mal fermé.

Témoin de surveillance de pression des pneumatiques

Il informe le conducteur sur l'état et les variations de pression des pneumatiques.

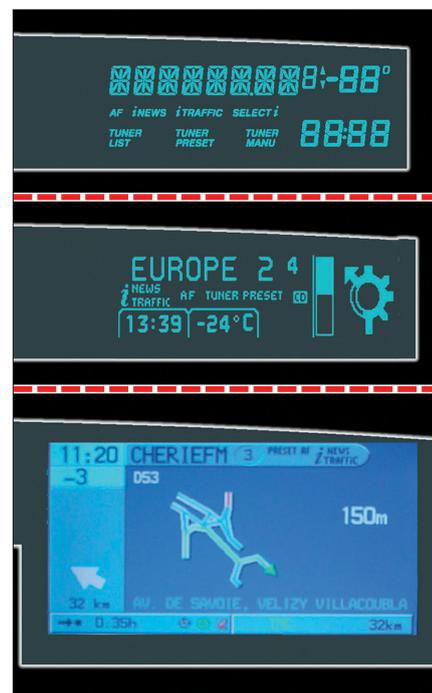
26 INDICATEUR DE VITESSE

27 COMPTE-TOURS

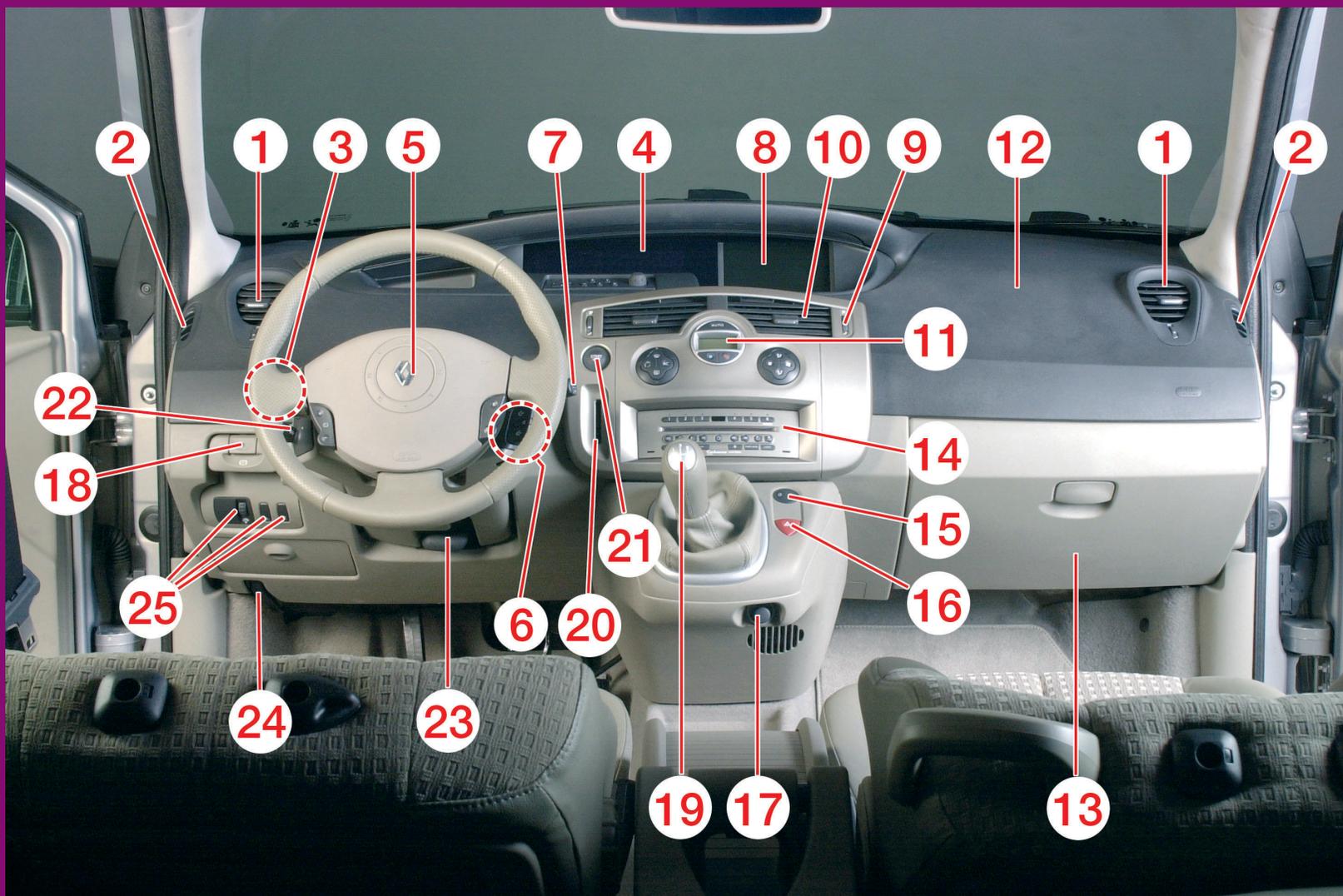
L'échelle de graduation est à multiplier par 1 000 tours.

28 TÉMOIN DE PRÉCHAUFFAGE

29 TÉMOIN DE DÉFAILLANCE DU FREIN DE PARKING



POSTE DE CONDUITE



1. Aérateurs latéraux orientables - 2. Buses de désembuage de vitre latérale - 3. Commande d'éclairage extérieur (inverseur feux de croisement/route, projecteurs/feux antibrouillard) et d'indicateur de direction - 4. Combiné d'instruments - 5. Avertisseur sonore/airbag conducteur - 6. Commande à distance de l'autoradio - 7. Commande d'essuie-glace/lave-glace de pare-brise, de lave-projecteurs et d'essuie vitre arrière. Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord - 8. Affichage montre et température extérieure (radio ou système de navigation selon équipement). - 9. Molette de réglage de débit d'air des aérateurs centraux - 10. Aérateurs centraux - 11. Commande d'aération/chauffage/ventilation/climatisation. - 12. Airbag passager - 13. Boîte à gants - 14. Autoradio - 15. Contacteur de condamnation centralisée des portes. - 16. Contacteur de feux de détresse. - 17. Cendrier/allume-cigares et porte-gobelets - 18. Frein de stationnement - 19. Levier de vitesses - 20. Lecteur de carte de démarrage - 21. Contact de démarrage/arrêt du moteur - 22. Commandes du régulateur/limiteur de vitesse - 23. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant - 24. Levier d'ouverture du capot moteur. - 25. Emplacement des commandes de :
- Réglage de la hauteur de site des projecteurs
 - Rhéostat d'éclairage
 - Système antipatinage ASR

DÉMARRAGE DU MOTEUR

— Antivol-démarrreur

Le dispositif antivol et de démarrage de la Renault Mégane II n'utilise pas de clé mais un système à carte électronique dont le lecteur est situé sur la console centrale.

Selon le niveau d'équipement, il en existe de 2 types :

- La carte à simple télécommande qui permet le déverrouillage ou verrouillage à distance des ouvrants de façon classique.
- La carte à télécommande « Mains libres » reprend ces mêmes fonctions sans avoir à manipuler la carte, tout simplement en la portant dans la poche.



Lecteur de carte antivol (1) et bouton « START/STOP » (2) de mise en route/arrêt du moteur.

ACCESSOIRES

Pour disposer de certaines fonctions, moteur à l'arrêt (radio, navigation ...), appuyer seulement sur le bouton « START/STOP ».

DÉMARRAGE

Avant de lancer le moteur, mettre impérativement la boîte de vitesses au point mort.

Si vous disposez d'une carte simple, insérez la carte dans son emplacement. Pour la carte « Mains libres », elle doit être dans la zone de détection (habitacle ou coffre hormis certaines zones en hauteur telles que pare-soleil, porte-lunettes...).

Enfoncer à fond la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et lancer le moteur en pressant le bouton poussoir « START/STOP ».

Si le moteur ne part pas au premier essai, il faut retirer la carte et répéter la mise en marche.

Pour démarrer le moteur (coffre ouvert en mode mains libres), insérez la carte dans son emplacement et appuyer sur le bouton START/STOP.

ARRÊT

Ne jamais couper le moteur sans l'avoir laissé tourner quelques secondes au ralenti, le temps de permettre au turbo de revenir à une vitesse normale. Ne surtout pas donner de coup d'accélérateur qui pourrait l'endommager gravement.

Véhicule à l'arrêt et levier de vitesses au point mort, appuyer sur le bouton « START/STOP ». Les accessoires continuent de fonctionner jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur. Le frein de parking en mode automatique s'actionne ainsi que le verrouillage de la colonne de direction.

Si la carte n'est plus dans le lecteur (carte simple) ou dans la zone de détection (carte mains libres), le message « Arrêt moteur à confirmer » apparaît sur l'ordinateur de bord.

Pour confirmer l'arrêt moteur, il faut deux appuis supplémentaires sur le bouton « START/STOP ».

FREIN DE PARKING AUTOMATIQUE

Le frein de parking s'enclenche automatiquement dès l'arrêt du moteur

■ Serrage et desserrage du frein en mode manuel

- Tirer et relâcher la palette (1).
- Le témoin (2) accolé au système de commande et le témoin au tableau de bord s'allument.
- Moteur tournant, tirer la palette (1) tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage (3) puis relâcher. Le message « frein de parking desserré » apparaît au tableau de bord.

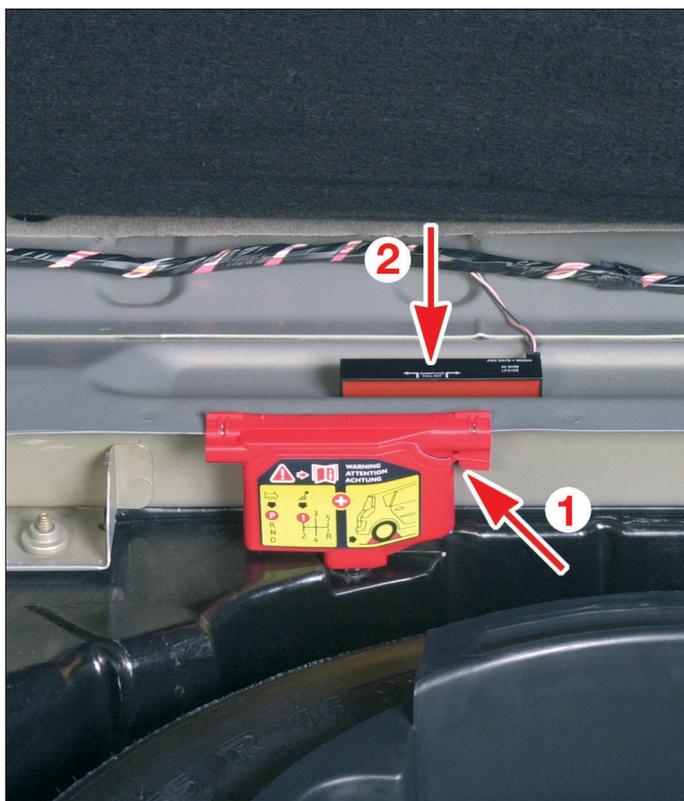
■ Cas particulier

- En cas de stationnement sur un plan incliné ou avec une remorque, tirer la palette (1) quelques secondes pour obtenir un freinage maximum.
- Pour un arrêt temporaire, à un feu rouge ou sur une voie en plan incliné, tirer puis relâcher la palette (1). Le desserrage se fera automatiquement lors du redémarrage du véhicule.
- Lorsque la batterie est hors d'usage ou que le système de commande est inopérant, il est possible de déverrouiller le frein de parking en procédant comme suit :
- immobiliser le véhicule en engageant une vitesse.
- Soulever le tapis de coffre
- Pour le Scénic châssis normal, tirer sur la languette (1) puis tirer sur la poignée (2).
- Pour le Scénic châssis long, retirer le cache (1) puis tirer sur la poignée (2).

Ce système est uniquement prévu pour déverrouiller le frein de parking



▲ Implantation de la commande du frein de parking.



▲ Implantation du système de déverrouillage du frein de parking pour le châssis normal.

◀ Implantation du système de déverrouillage du frein de parking pour le châssis long.

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

FEUX DE POSITION

FP

Faire pivoter l'extrémité de la manette vers l'avant, jusqu'au premier cran, le voyant (17) au combiné d'instruments s'allume. Le combiné d'instruments et les différents contacteurs s'allument. On peut régler l'intensité lumineuse à l'aide d'une molette située en (25) sur la planche de bord.

FEUX DE CROISEMENT

FC

Faire pivoter l'extrémité de la manette vers l'avant, jusqu'au deuxième cran. Le voyant (18) s'allume au combiné d'instruments.

FEUX DE CROISEMENT AUTOMATIQUE

FCA

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure sans action sur la manette (position 0). Pour activer cette fonction, appuyer sur le bouton FCA au moins 4 secondes. Deux bips sonores et le message « Éclairage auto des feux ON » confirment cette action. Pour désactiver cette action, appuyer sur le bouton FCA au moins 4 secondes. Un bip sonore et le message « Éclairage auto des feux OFF » apparaît sur l'ordinateur de bord.

FEUX DE ROUTE

FR

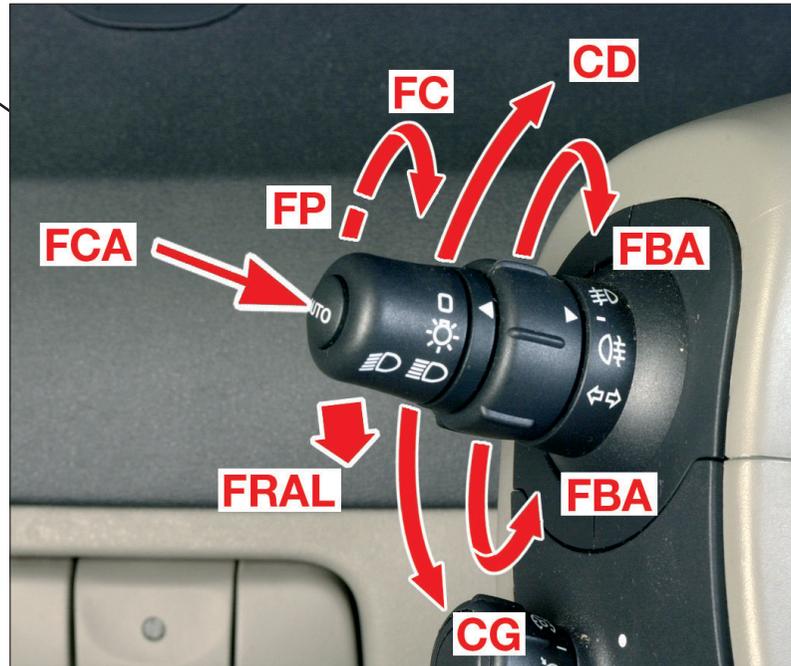
La manette étant en position feux de croisement, la tirer vers le volant jusqu'à dépasser le cran pour accéder aux feux de route. Le témoin (19) s'allume au combiné d'instruments. Pour revenir en feux de croisement, tirer de nouveau la manette.

AVERTISSEUR SONORE

AL

Appuyer au centre du volant.

L'éclairage est commandé par la manette située à gauche du volant. Une alarme sonore d'oubli d'éclairage est couplée avec l'ouverture de la porte du conducteur pour signaler que les feux sont restés allumés alors que le moteur est coupé et éviter ainsi de décharger la batterie.



PROJECTEURS ANTIBROUILLARD

PA

Faire pivoter l'anneau central de la manette vers l'avant (PA). Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée initialement en éclairage extérieur. La mise en service est signalée par l'allumage du témoin (20) au combiné d'instruments. Pour l'arrêter, faire pivoter l'anneau central de la manette vers l'avant (PA).

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction automatique (par retour à la position initiale de l'anneau central de la manette).

Ne pas oublier de couper cette signalisation particulière dès qu'elle n'est plus nécessaire afin de ne pas gêner les autres automobilistes.

CLIGNOTANTS

CD-CG

Quelle que soit la position de l'éclairage, manœuvrer la manette, dans le plan parallèle au volant, vers le haut pour tourner à droite, vers le bas pour tourner à gauche. Un répéteur lumineux et sonore clignote au combiné d'instruments (22 ou 23).

Pour signaler un dévissage ou un changement de voie, notamment sur autoroute, ne pas pousser la manette à fond, mais la maintenir au contact du point dur sans la franchir. La manœuvre terminée, elle revient automatiquement à 0.

AVERTISSEUR LUMINEUX

AL

Tirer la manette vers le volant pour obtenir un appel "feux de route" et ce, que l'éclairage soit en fonction ou pas.

FEUX DE BROUILLARD ARRIÈRE

FBA

Faire pivoter l'anneau central de la manette vers l'arrière (FBA). Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée initialement en éclairage extérieur. La mise en service est signalée par l'allumage du témoin (21) au combiné d'instruments. En feux de position, le feu de brouillard arrière fonctionne uniquement avec les projecteurs antibrouillard. Pour l'arrêter, faire pivoter l'anneau central de la manette vers l'arrière (FBA).

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction automatique (par retour à la position initiale de l'anneau central de la manette).

Ne pas oublier d'interrompre le fonctionnement de ce feu dès qu'il n'est plus nécessaire afin de ne pas gêner les autres automobilistes.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE

Les fonctions essuyage et lave-glace sont commandées à partir de la manette située à droite du volant.

ESSUIE-GLACE DE PARE-BRISE

Le contact étant mis, déplacer la manette vers le bas dans le plan du volant pour obtenir :

- Position 0 : arrêt.
- Position 1 : balayage intermittent automatique, il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau (4).
- Position 2 : balayage continu lent.
- Position 3 : balayage continu rapide.

Par temps de gel, avant de lancer les essuie-glace, vérifier toujours que les balais avant et arrière ne sont pas collés aux glaces.

ESSUIE-GLACE AUTOMATIQUE (suivant équipement)

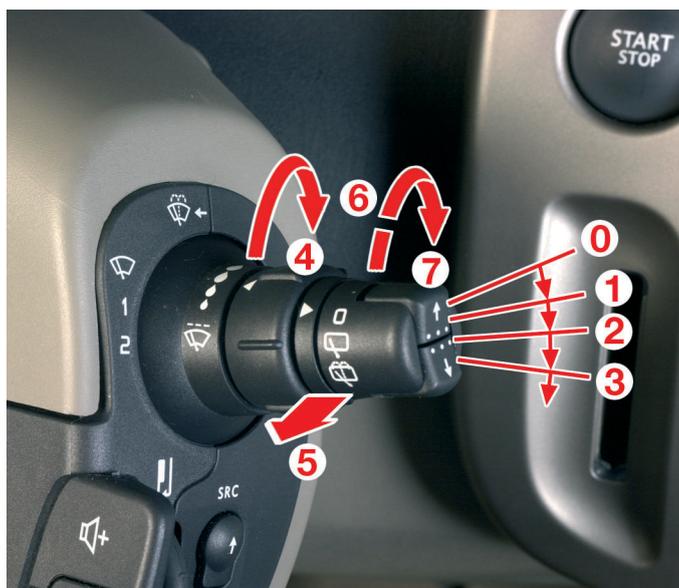
En position 1, l'essuie-glace fonctionne automatiquement et adapte sa vitesse à l'intensité des précipitations. Après coupure de contact, il est nécessaire de réactiver cette fonction afin que le capteur de pluie détecte, de nouveau, l'état du pare-brise. Pour cela : passer de 1 à 0, puis revenir à 1 (visualisation par un balayage).

LAVE-GLACE DE PARE-BRISE/LAVE-PROJECTEURS (suivant équipement)

Le contact étant mis, actionner la manette d'essuie-glace vers le volant (position 5) pour obtenir :

- un aller-retour pour un appui bref.
- un balayage temporisé de trois cycles suivi d'un dernier aller-retour après quelques secondes pour un appui prolongé.

Si les projecteurs sont allumés, le dispositif de lave-projecteur est également actionné.



ESSUIE-GLACE ARRIÈRE À CADENCEMENT (selon modèles)

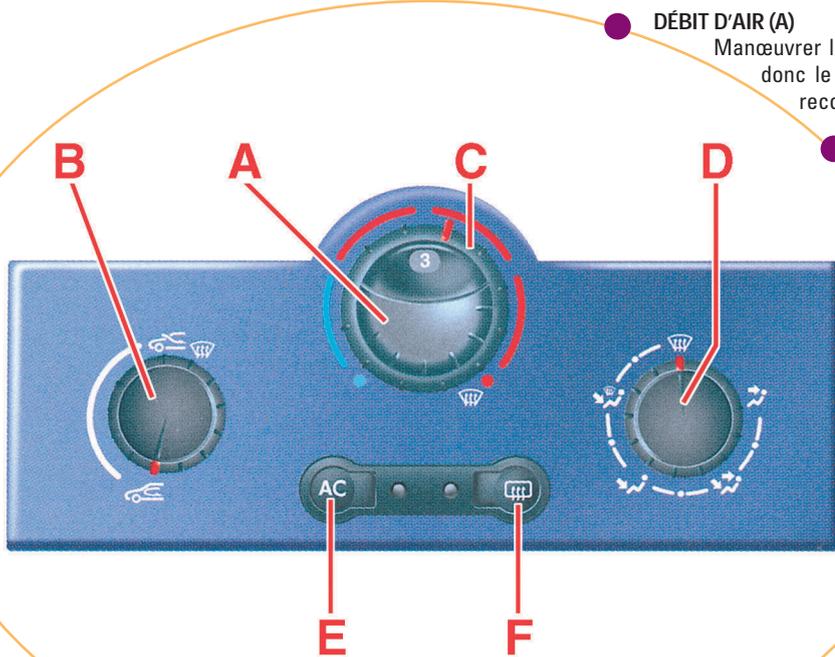
Le contact étant mis, faire pivoter l'extrémité de la manette vers l'avant jusqu'au premier cran (position 6).

LAVE-GLACE ARRIÈRE (selon modèles)

Le contact étant mis, faire pivoter l'extrémité de la manette vers l'avant jusqu'au premier cran puis plus loin (position 7). L'arrosage de la lunette arrière couplé au balayage se met en fonction tant que la manette est maintenue dans cette position.

Lorsque la manette est relâchée, celle-ci revient automatiquement en position 6.

— Commande avec climatisation non régulée



● DÉBIT D'AIR (A)

Manœuvrer le bouton rotatif (A) pour augmenter la vitesse du ventilateur et donc le débit d'air. Pour obtenir un bon confort dans l'habitacle, il est recommandé de ne pas rester sur la position 0.

● RECYCLAGE D'AIR (B)

Le recyclage d'air empêche les odeurs de pénétrer (ex. passage dans un tunnel ou un embouteillage) et pour permettre de réchauffer rapidement l'habitacle. Dès que possible, replacer la commande sur l'admission d'air extérieur pour éviter la formation de buée sur les vitres. L'activation du recyclage d'air intérieur s'effectue en manœuvrant le bouton rotatif (B).

● TEMPÉRATURE DE L'AIR (C)

● RÉPARTITION DE L'AIR (D)

En tournant ce bouton dans le sens des aiguilles d'une montre, l'air est dirigé vers :

- les aérateurs (centraux et latéraux de la planche de bord).

- les aérateurs (centraux et latéraux de la planche de bord) et le sol (position préconisée pour atteindre un meilleur confort par temps chaud).

- le sol.

- le sol et les buses de désembuage du pare-brise et des vitres latérales (position préconisée pour atteindre un meilleur confort par temps froid).

- les buses de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

● CLIMATISATION (E)

Cette commande assure la mise en route ou l'arrêt du compresseur de climatisation. Dans ce cas, le témoin accolé au bouton s'allume. Elle ne fonctionne que moteur en marche et avec un débit d'air activé minimum (position 1 mini).

L'utilisation de la climatisation permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle notamment par fort ensoleillement.

- de réduire le taux d'humidité de l'air soufflé dans l'habitacle.

Par temps très chaud, lorsque le véhicule est resté longtemps au soleil, il est recommandé, avant de démarrer, d'ouvrir en grand les glaces quelques instants afin d'évacuer l'air surchauffé.

Remarque : Pour maintenir une bonne lubrification et une bonne étanchéité du système, il est conseillé de faire fonctionner le climatiseur pendant environ dix minutes au moins une fois par mois, même en hiver.

Le fonctionnement du compresseur de climatisation entraîne une surconsommation de carburant. Ne pas hésiter à l'arrêter lorsque la température intérieure désirée peut être obtenue à partir de l'air frais.

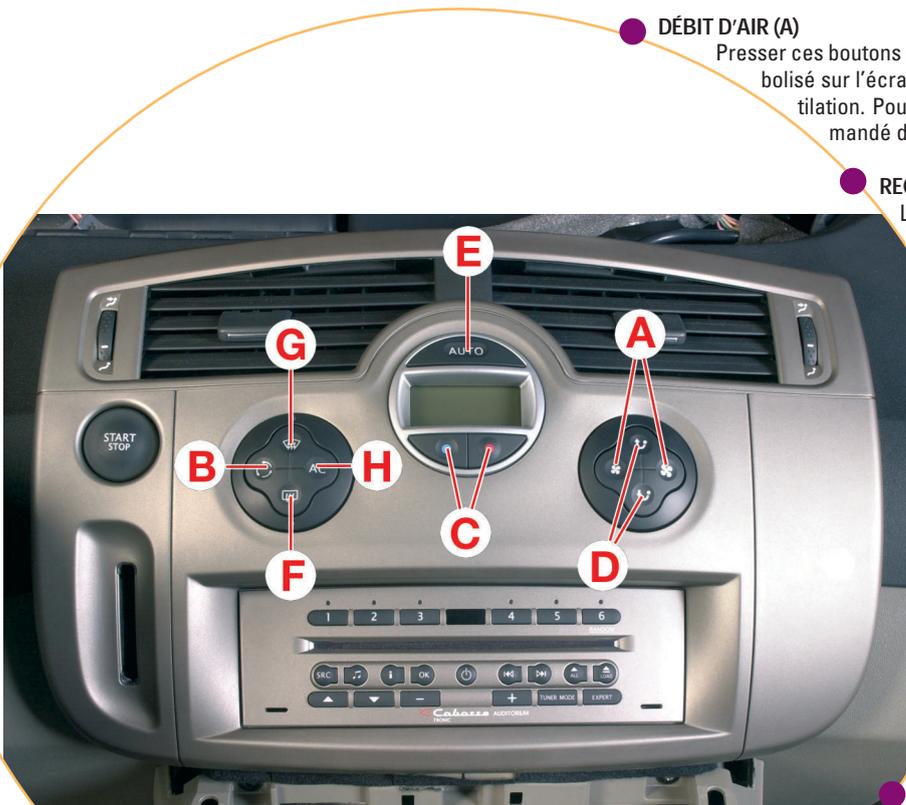
● DÉGIVRAGE DE LUNETTE AR ET DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS (F)

Appuyer sur le contacteur (F) pour commander le dégivrage de ces équipements (selon véhicule).

Dans ce cas, le témoin accolé au bouton s'allume.

Ce dispositif s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes si le contacteur n'est pas repressé entre temps.

Commande avec climatisation régulée



● DÉBIT D'AIR (A)

Presser ces boutons pour modifier le débit d'air. Les pales du ventilateur symbolisé sur l'écran d'affichage précise le niveau de puissance de la ventilation. Pour obtenir un bon confort dans l'habitacle, il est recommandé de ne pas rester sans ventilation.

● RECYCLAGE D'AIR (B)

Le recyclage d'air empêche les odeurs de pénétrer (ex. passage dans un tunnel ou un embouteillage) et pour permettre de réchauffer rapidement l'habitacle. Dès que possible, replacer la commande sur l'admission d'air extérieur pour éviter la formation de buée sur les vitres. L'activation du recyclage d'air intérieur s'effectue en appuyant sur ce bouton. Le logo correspondant s'affiche à l'écran. Pour désactiver cette fonction, appuyer une nouvelle fois sur le bouton.

● TEMPÉRATURE DE L'AIR (C)

Presser ces boutons pour modifier la température. La température programmée s'exprime « en clair » sur l'écran d'affichage.

● RÉPARTITION DE L'AIR (D)

Presser ces boutons pour choisir la répartition de l'air dans l'habitacle. Un symbole affiché à l'écran rappelle la sélection choisie.

● CLIMATISATION (E) OU (H)

Cette commande assure la mise en route ou l'arrêt du compresseur de climatisation. Elle ne fonctionne que moteur en marche.

L'activation de la climatisation s'effectue en appuyant sur le bouton (H) ou sur le bouton « AUTO » (E) si la programmation de la température exige la mise en route de la climatisation.

Dans ce dernier cas, c'est le système qui gère l'ensemble des paramètres qui permettront d'obtenir la température programmée.

Pour maintenir une bonne lubrification et une bonne étanchéité du système, il est conseillé de faire fonctionner le climatiseur pendant environ dix minutes au moins une fois par mois, même en hiver.

Le fonctionnement du compresseur de climatisation entraîne une surconsommation de carburant. Ne pas hésiter à l'arrêter lorsque la température intérieure désirée peut être obtenue à partir de l'air frais.

● DÉGIVRAGE DE LUNETTE AR ET DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS (F)

Appuyer sur ce bouton pour commander le dégivrage de ces équipements. Dans ce cas, le témoin accolé au bouton s'allume. Ce dispositif s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes si le contacteur n'est pas repressé entre temps.

● DÉSEMBUAGE/DÉGIVRAGE DU PARE-BRISE ET DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS (G)

Appuyer sur ce bouton pour commander le désembuage/dégivrage du pare-brise. Dans ce cas, le témoin accolé au bouton s'allume. Le témoin de la touche « AUTO » s'allume et impose la mise en service automatique de la climatisation, la suppression du recyclage d'air et la mise en marche du dégivrage de la lunette arrière. Si vous ne voulez pas du dégivrage de lunette arrière, appuyez sur le bouton (F).

Le système va alors automatiquement gérer la température et la distribution de l'air afin d'accéder très rapidement à une bonne visibilité et ainsi favoriser la sécurité.

OUVRANTS

— Carte simple ou mains-libres

En cas de panne du système, il est possible d'utiliser la clé de secours intégrée à l'extrémité de la carte pour ouvrir ou fermer la porte conducteur.

La carte est alimentée par une pile. Il convient de la remplacer lorsque la condamnation ne s'effectue pas. Le message « Pile carte à changer » apparaît sur l'ordinateur de bord. La durée de vie moyenne d'une pile est d'environ deux 2 ans.

Pour la remplacer :

- Tirer fortement sur la clé de secours (1).
 - Dégager la pile (2) et la remplacer en veillant à respecter l'orientation de sa polarité.
- Après le remplacement de la pile, le message « Pile carte à changer » n'apparaît plus sur l'ordinateur de bord.



◀ **Fonctionnement et constitution de la carte antivol.**
1. Condamnation.
2. Décondamnation.
3. Verrouillage/déverrouillage du coffre.



Remplacement de la pile ▶

— Sécurité enfants

Ce dispositif est indépendant du système de verrouillage centralisé. Pour assurer l'interdiction d'ouverture de chaque porte arrière depuis l'intérieur, faire pivoter la vis à l'aide d'un petit tournevis et fermer la porte. La porte ne peut plus être ouverte que de l'extérieur.



Sécurité enfants de verrouillage des portes arrière. ▶



Modularité de l'habitacle

CONFORT

Airbag

Lorsque vous voulez installer un siège enfant en position « dos à la route » sur le siège passager, il est impératif de désactiver l'airbag passager. Vous devez alors pousser puis tourner la molette située à l'extrémité de la planche de bord côté droit (accessible après ouverture de la porte passager). Le témoin n°10 s'allume au combiné d'instruments de façon permanente tant que l'airbag n'est pas réactivé.



Dès que le siège enfant n'est plus en place à cet endroit, réactiver l'airbag passager en procédant à l'inverse (le même témoin doit impérativement s'éteindre).

Volant

Le volant de direction peut être réglé en hauteur et en profondeur. Pour cela, déverrouiller le volant en levant le levier, situé sous la colonne de direction. Ajuster le volant dans la position désirée et ramener le levier à fond dans son logement pour bloquer définitivement le volant.



▲ Réglage du volant.

Il faut procéder au réglage de la colonne de direction que lorsque le véhicule est à l'arrêt total et après avoir réglé son siège dans la position la mieux adaptée.

Sièges avant

RÉGLAGE DU MAINTIEN LOMBAIRE

Manœuvrer la molette jusqu'à la position désirée.



RÉGLAGE LONGITUDINAL

Soulever la poignée et faire glisser le siège vers l'avant ou l'arrière. Relâcher la poignée et imprimer au siège un mouvement AV/AR pour assurer un blocage correct.

RÉGLAGE D'INCLINAISON DE DOSSIER

Manœuvrer la poignée puis appliquer sur le dossier une pression jusqu'à la position désirée.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU SIÈGE

Manœuvrer le levier autant de fois que nécessaire vers le haut pour soulever ou vers le bas pour baisser le siège.

RÉGLAGE DE L'APPUI-TÊTE

Tirer l'appui-tête vers l'avant et simultanément le faire coulisser dans ses guides.

Pour le déposer, manoeuvrer la languette de verrouillage située à la base d'un des guides, le lever au maximum.





Implantation des rangements

COMPARTIMENT MOTEUR

Ouverture et fermeture du capot

- Pour ouvrir le capot, tirer sur le levier de déverrouillage situé sous la planche de bord, côté gauche jusqu'à entendre le déclic de décrochage (fig A).
- Se placer devant le véhicule et, par la calandre, tirer la palette de déverrouillage du capot (fig B).
- Lever complètement le capot.
- Dégager la béquille (1) de sa fixation (2) et placer son extrémité dans le logement (3) prévu à cet effet, le long de l'aile (fig C).
- Pour la fermeture, dégager la béquille et la replacer dans sa fixation. Saisir le capot par le milieu et l'accompagner jusqu'à 30 cm de sa position fermée avant de le lâcher. Il se verrouillera de lui-même sous l'effet de son propre poids.

Vérifier le verrouillage.

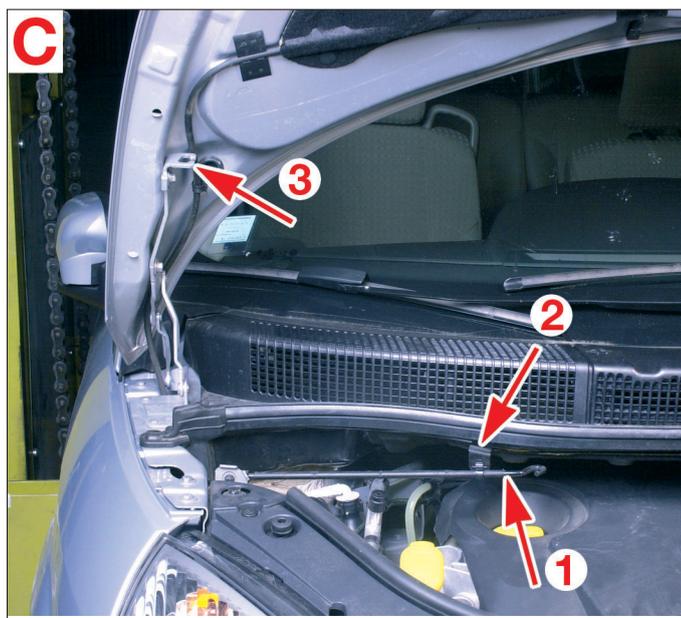
Si le capot est tout juste accroché dans le dispositif de sécurité sans être fermé, il est recommandé d'ouvrir de nouveau le capot pour répéter la manœuvre de fermeture et de ne pas appuyer juste sur le capot pour le refermer.



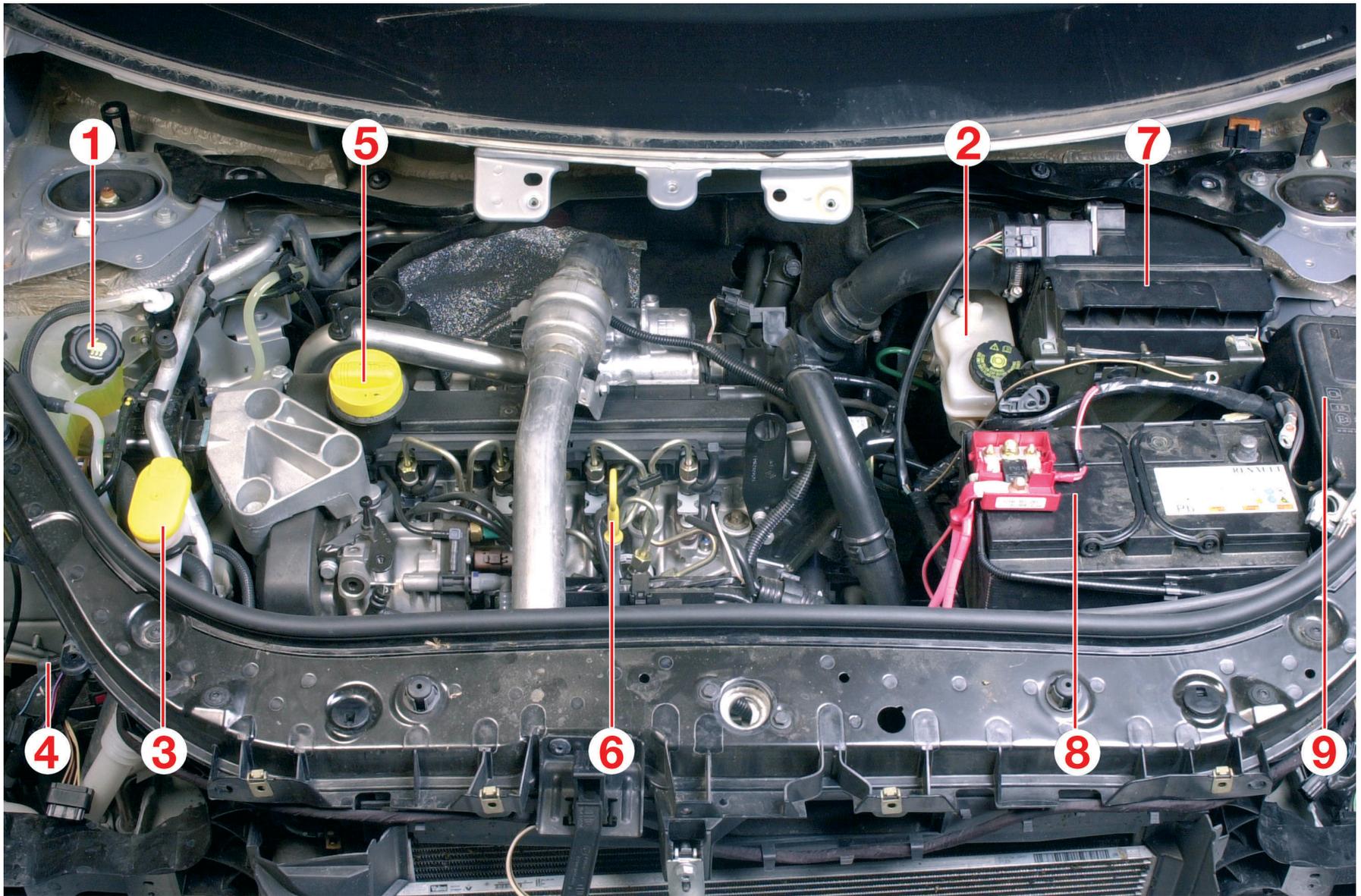
▲ Levier de déverrouillage intérieur du capot moteur.



▲ Lever légèrement et tirer la palette de déverrouillage du capot moteur.

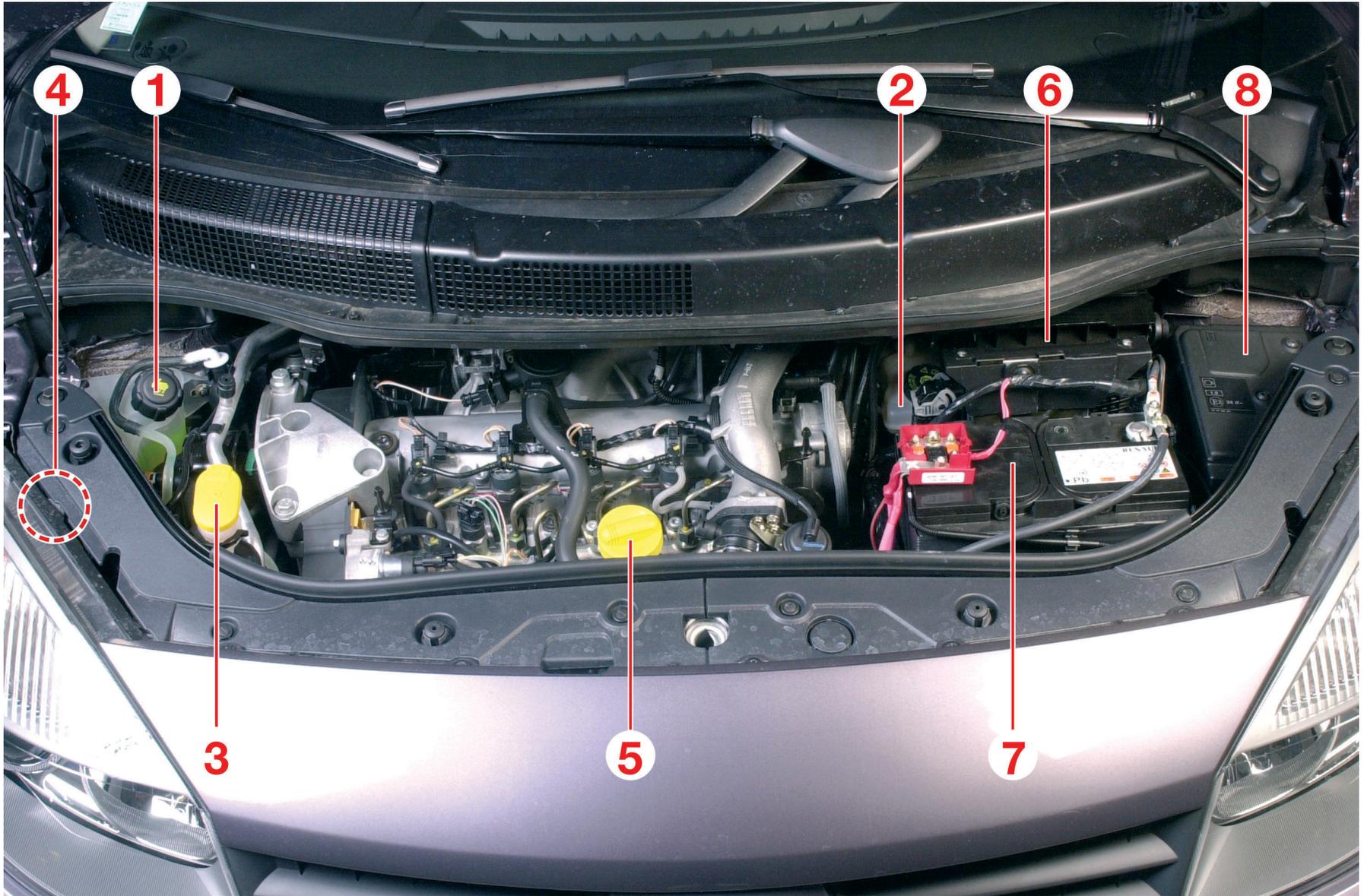


▲ Mise en place de la béquille de maintien du capot moteur.



COMPARTIMENT MOTEUR 1.5 dCi (carénages plastiques déposés)

1. Réservoir de liquide de refroidissement - 2. Réservoir de liquide de frein - 3. Réservoir de lave-glace - 4. Filtre à combustible - 5. Bouchon de remplissage d'huile moteur - 6. Jauge de niveau d'huile moteur - 7. Filtre à air moteur - 8. Batterie avec fusibles de protection - 9. Boîte à fusibles moteur.



COMPARTIMENT MOTEUR 1.9 dCi (carénages plastiques déposés)

- 1. Réservoir de liquide de refroidissement - 2. Réservoir de liquide de frein - 3. Réservoir de lave-glace - 4. Filtre à combustible - 5. Bouchon de remplissage et jauge de niveau d'huile moteur - 6. Filtre à air moteur - 7. Batterie avec fusibles de protection - 8. Boîte à fusibles moteur.**

MOTEUR

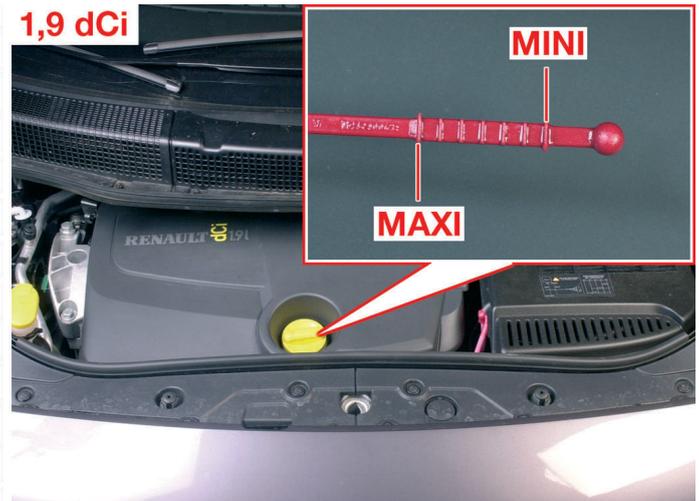
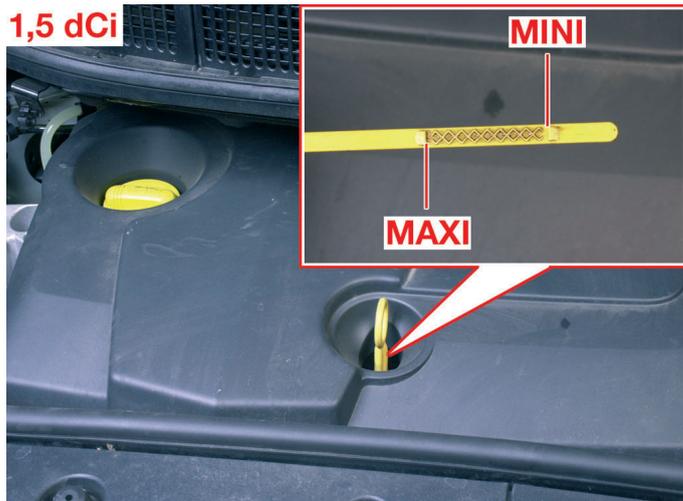
Contrôle du niveau d'huile moteur

Contrôler régulièrement le niveau tous les 1 000 km ou avant chaque parcours important. Il peut être nécessaire de faire un ou plusieurs appoints entre deux vidanges. Le contrôle se fait moteur froid ou après un arrêt prolongé du moteur et toujours sur sol plan.

Pour la lecture du niveau d'huile à la jauge, le niveau ne doit jamais descendre en dessous du repère "mini", ni dépasser le repère "maxi".

- Ôter la jauge (1.5 dCi) ou dévisser le bouchon-jauge (1.9 dCi) et l'essuyer.
 - Enfoncer la jauge à fond. Pour les moteurs équipés d'un bouchon-jauge, visser complètement le bouchon.
 - Ressortir la jauge et lire le niveau (voir figure).
- Si nécessaire, compléter sans dépasser le maxi.

La consommation d'huile maxi admissible pour un moteur rôdé est de 0,5 litre/1 000 km.



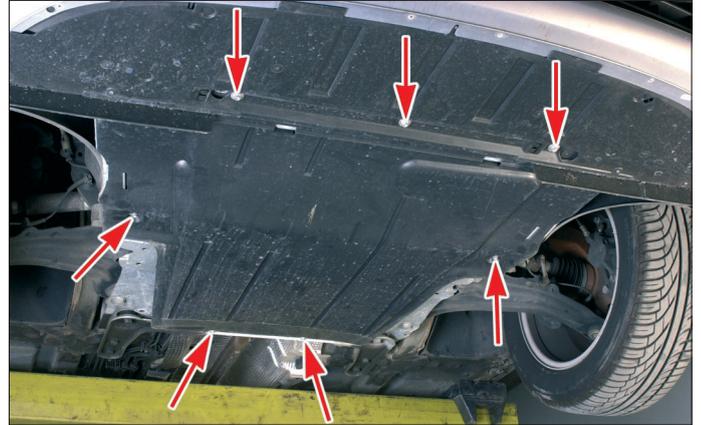
▲ Contrôle du niveau d'huile moteur sur la jauge ou le bouchon-jauge.
L'huile ne doit jamais dépasser le repère « Maxi » ou descendre en dessous du repère « Mini ».

MOTEUR

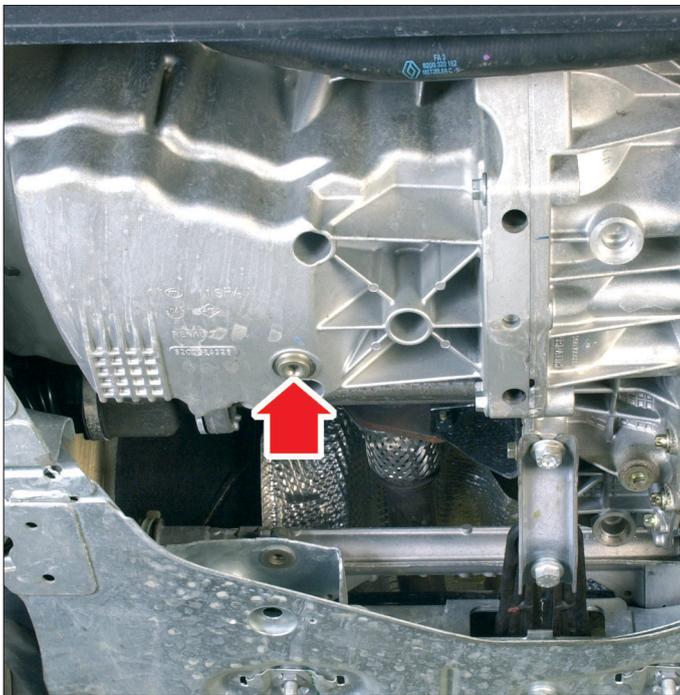
Vidange de l'huile moteur

À effectuer tous les 30 000 km ou tous les deux ans. De préférence moteur chaud ou encore tiède. Plus fréquemment s'il y a prépondérance de trajets en ville, en régions poussiéreuses, sur des petites distances répétées, moteur froid.

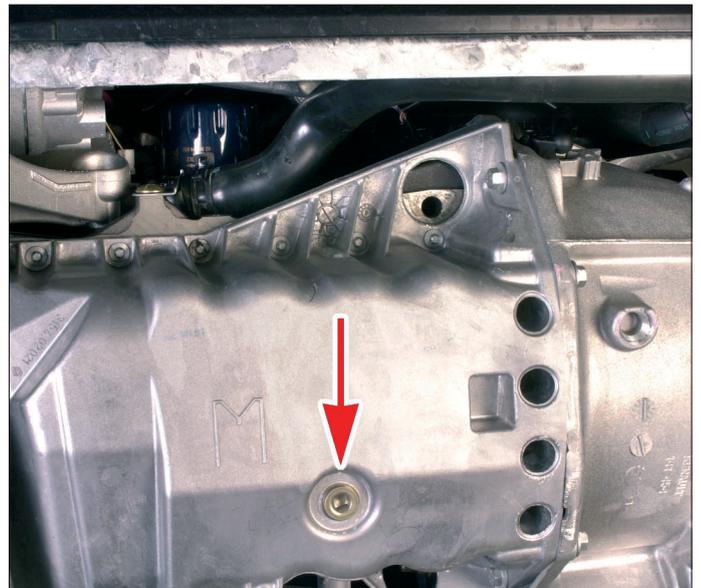
- Pour accéder au carter d'huile et à son bouchon de vidange, il est nécessaire de déposer au préalable le carénage sous moteur.
- Ce carénage est maintenu par 7 vis à empreinte Torx ou vis de 10.
- Dévisser les vis et dégager le carénage.
- Dévisser le bouchon de vidange du carter à l'aide d'une clé carrée de 8 mm.
- Laisser l'huile s'écouler le plus longtemps possible.
- Revisser le bouchon de vidange muni d'un joint neuf et le serrer sans exagération.
- Refaire le plein d'huile sans dépasser le niveau « maxi » sur la jauge.



▲ Implantation des 7 points de fixation du carénage sous moteur.



▲ Implantation du bouchon de vidange (moteur 1.5 dCi).



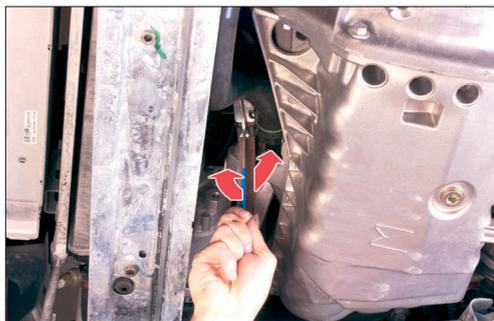
▲ Implantation du bouchon de vidange (moteur 1.9 dCi).

MOTEUR

Remplacement du filtre à huile moteur

Le remplacement du filtre à huile moteur doit être réalisé à chaque vidange.

- À l'aide d'une clé auto-réglable (1.5 dCi) ou d'une clé à sangle (1.9 dCi), desserrer le filtre et le déposer.
- Nettoyer le plan de joint et visser la cartouche neuve après avoir huilé son joint en caoutchouc.
- Bloquer le filtre à la main en suivant les instructions portées sur le filtre.



▶ Dépose du filtre à huile (moteur 1.9 dCi) à l'aide d'une clé à sangle.



▲ Dépose du filtre à huile (moteur 1.5 dCi) à l'aide d'une clé auto-réglable.

Contrôle du niveau du liquide de refroidissement

Ne pas dévisser le bouchon du vase quand le moteur est chaud. En cas de nécessité d'intervention sur un moteur encore chaud, dévisser le bouchon avec précaution afin de laisser s'échapper la pression.

La circulation du liquide de refroidissement se faisant en circuit fermé, les fuites sont rares. Néanmoins, il est prudent de vérifier le niveau dans le vase d'expansion à intervalles réguliers et au moins avant et après chaque déplacement important.

Il doit se situer, à froid, entre les repères "MINI" et "MAXI" visibles sur le bord du bocal. Compléter le niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère "MINI".

Ne jamais ajouter d'eau froide dans un moteur chaud et n'utiliser que le liquide de refroidissement prescrit qui assure une protection antigel et anti-corrosion du circuit de refroidissement.



▶ Contrôle du niveau du liquide de refroidissement.

MOTEUR

Vidange du circuit de refroidissement

La vidange du circuit de refroidissement est prévue tous les 120 000 km ou tous les 4 ans.

Opérer de préférence moteur froid ou encore tiède de la façon suivante :

Il est nécessaire de déposer le bouclier avant pour déposer la durit inférieure de refroidissement. Si vous pensez pouvoir réaliser vous-même cette opération préalable, la méthode est décrite au chapitre « CARROSSERIE » de l'étude technique. Poursuivez ensuite avec la méthode décrite ci-après.

- Dévisser le bouchon du vase d'expansion (voir figure « Contrôle du niveau de liquide de refroidissement ») et les vis de purge.
- Sous le véhicule, déposer le carénage sous moteur (voir opération déjà réalisée plus haut pour la vidange d'huile moteur).
- À l'aide d'une pince multiprise, pincer le collier de la durit inférieure de radiateur et le faire coulisser le long de la durit.
- Débrancher la durit et laisser s'écouler le liquide dans un récipient.

- Rincer le circuit à l'eau claire en plaçant directement l'extrémité d'un tuyau d'arrosage dans le vase d'expansion (éventuellement rebrancher, sans collier, la durit afin de bien remplir le circuit).
- Laisser s'écouler l'eau puis rebrancher la durit inférieure et replacer le collier.

Débranchement de la durit inférieure de radiateur. ►

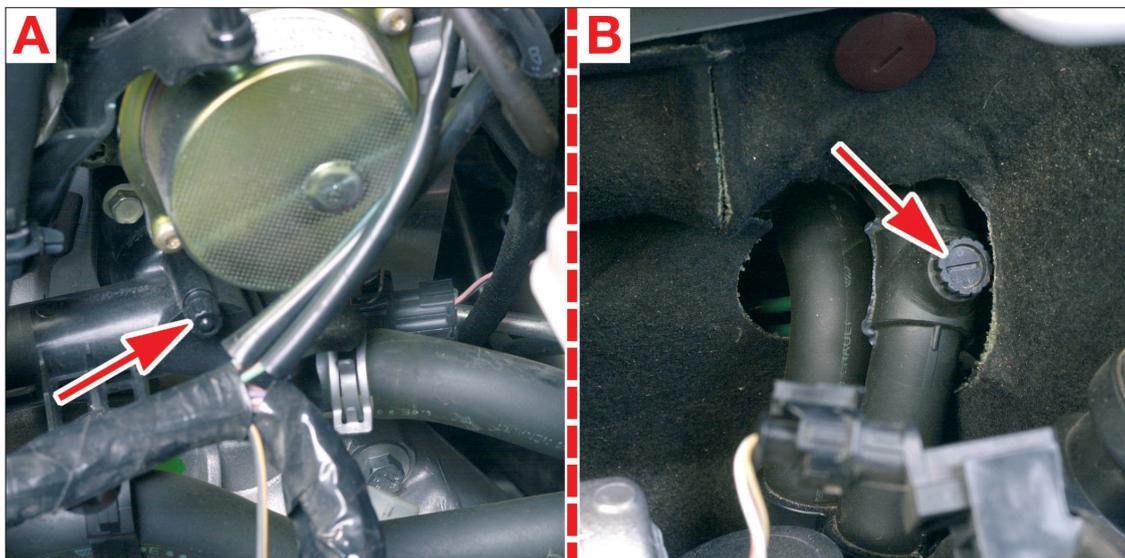


Remplissage et purge du circuit de refroidissement

Le remplissage du circuit doit impérativement être accompagné d'une purge.

- Vis de purge ouverte, remplir le circuit par le vase d'expansion.
- Laisser s'évacuer l'air et ne fermer les vis que lorsque le liquide s'en écoule librement et sans air.
- Remplir le vase d'expansion jusqu'à la limite du débordement.
- Refermer le vase d'expansion avec son bouchon.
- Démarrer le moteur et maintenir le régime à 2 500 tr/min jusqu'à trois cycles de refroidissement (mise en route puis arrêt des motoventilateurs).
- Arrêter le moteur et attendre qu'il refroidisse (2 heures minimum).
- Compléter, si nécessaire, le niveau dans le vase d'expansion en veillant à ne pas dépasser le repère « MAXI ».

Implantation de la vis de purge de la vanne de recirculation des gaz d'échappement sur le moteur F9Q 812. ►



► Implantation des vis de purge
A. Sur le boîtier thermostatique -
B. Sur la durit du radiateur de chauffage.

Remplacement du filtre à air moteur

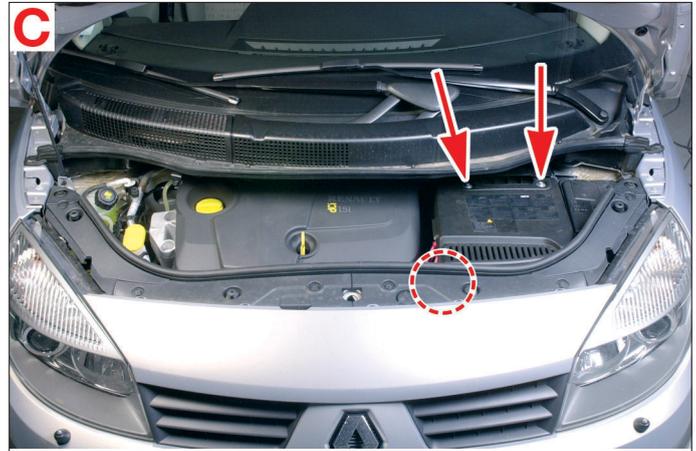
Le remplacement de la cartouche filtrante est prévu tous les 60 000 km ou tous les 4 ans, et plus fréquemment pour une circulation en atmosphère poussiéreuse.

Pour ce faire :

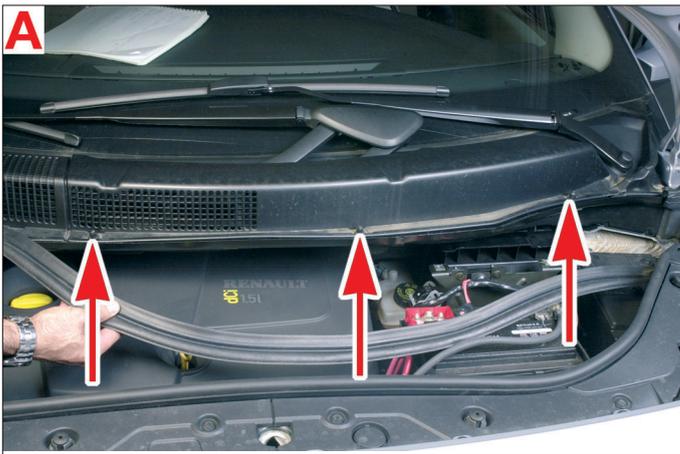
- Déposer le joint de la grille d'auvent et le joint extérieur.
- Déposer les fixations de la grille d'auvent (fig A).
- Déposer les fixations de l'écran d'accès au boîtier de filtre à air (fig B).
- Déposer le cache de batterie (fig C).

Pour plus de facilité, utilisez un tournevis à manche et lame court.

- Déposer les fixations du couvercle de filtre à air (fig D).
- Sortir le filtre avec son support (fig E).
- Nettoyer parfaitement le corps du filtre ainsi que les conduits avant de procéder au remontage.



▲ Implantation des fixations du cache de batterie



▲ Implantation des fixations de la grille d'auvent.



▲ Implantation des fixations du couvercle de filtre à air



▲ Implantation des fixations de l'écran d'accès au boîtier de filtre à air.



▲ Dépose du filtre à air

MOTEUR

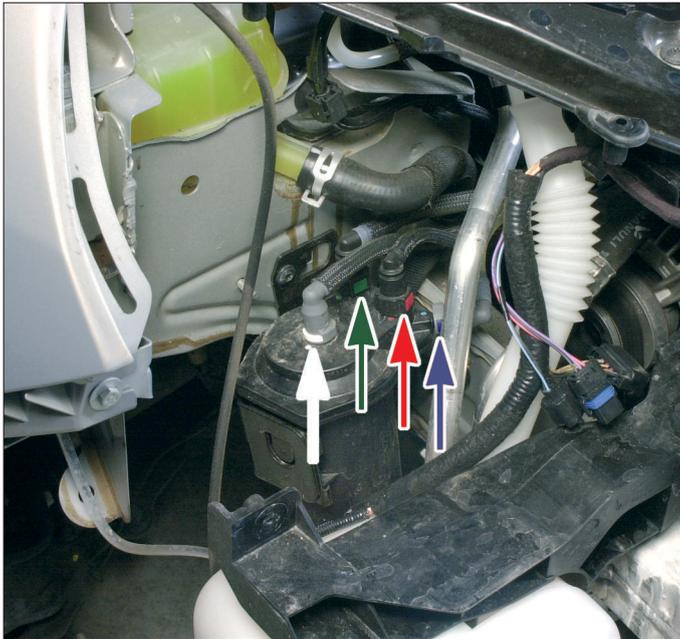
Remplacement du filtre à combustible

Le remplacement de la cartouche filtrante ou du filtre à combustible est prévu tous les 60 000 km et doit obligatoirement être suivi de la purge en air.

SCÉNIC 1.5 dCi

La cartouche filtrante est présentée sous la forme de boîtier indémontable.

- Déposer la roue avant.
- Déposer les agrafes de fixation du pare-boue
- Déposer le pare-boue
- Dégager la cartouche filtrante vers le bas.
- Selon les modèles, débrancher le connecteur du capteur de présence d'eau.
- Glisser un chiffon sous la cartouche filtrante et débrancher les 4 raccords en pressant leurs extrémités. Ces derniers sont repérés par des couleurs.
- Déposer la cartouche filtrante.
- Procéder à la repose de la cartouche filtrante sur le véhicule en veillant particulièrement aux conditions de propreté et effectuer la purge en donnant quelques coups de démarreur.

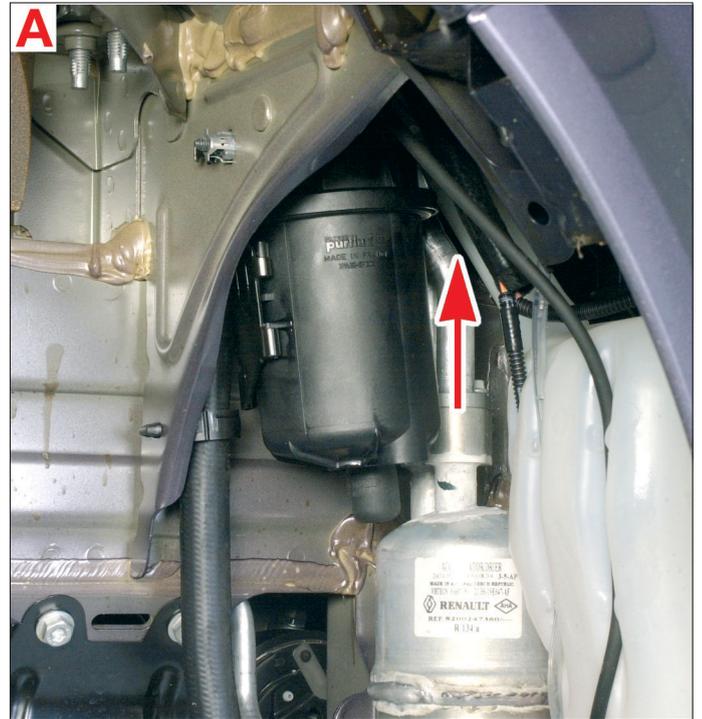


▲ Repères couleur des raccords du filtre moteur 1.5 dCi.

SCÉNIC 1.9 dCi

Le filtre à combustible est situé dans un boîtier.

- Déposer la roue avant.
- Déposer les agrafes de fixation du pare-boue
- Déposer le pare-boue
- Dégager la cartouche filtrante vers le bas (fig A).
- Glisser un chiffon sous le boîtier de filtre et débrancher le connecteur électrique (1) puis les 2 raccords (2) en pressant leurs extrémités (boutons verts) (fig B). Si possible, les obturer.
- Déposer le boîtier de filtre.
- Repérer la position du couvercle par rapport au boîtier de filtre.
- Déposer la vis (3) (Torx 30) du couvercle (fig C).
- Retirer le filtre (4) (fig D).
- Procéder à la repose du filtre sur le véhicule en veillant particulièrement aux conditions de propreté et effectuer la purge en air.

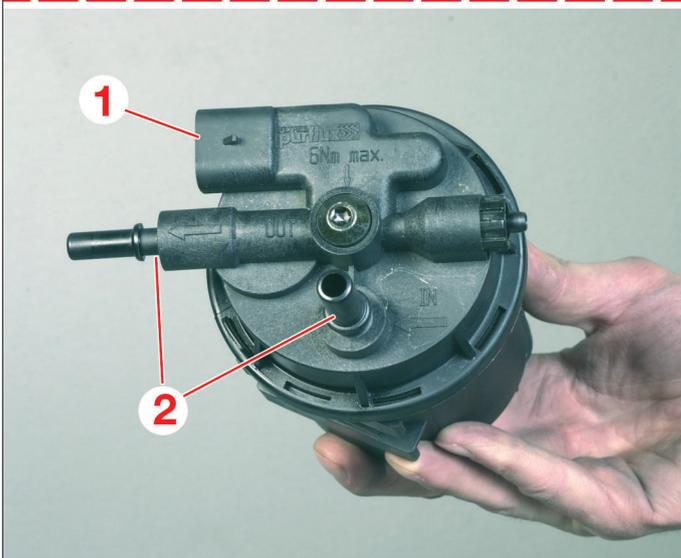


▲ Extraction du boîtier de filtre de son ancrage.

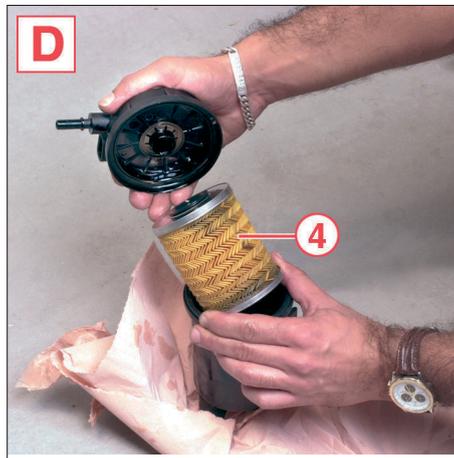
MOTEUR



◀ Dépose de la vis de maintien du couvercle.



▲ Dépose du boîtier de filtre.



◀ Dépose du filtre la vis de maintien du couvercle.

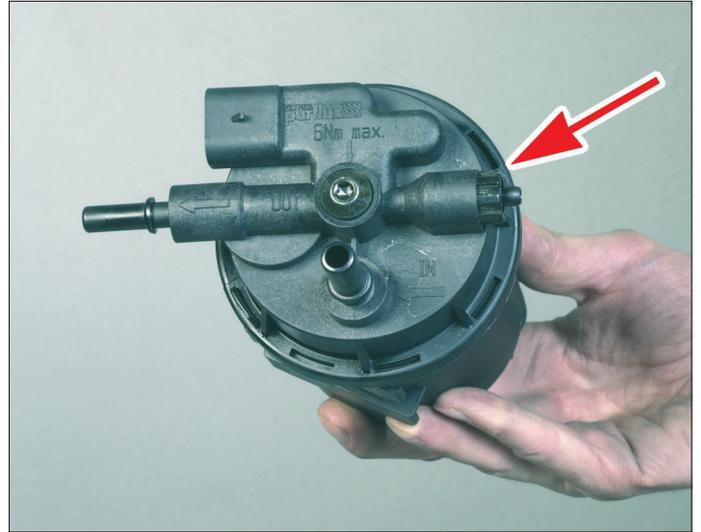
MOTEUR

Purge en air du circuit de combustible

Cette opération est en fait un simple réamorçage du circuit réalisé à partir d'une poire d'amorçage situé à droite du compartiment moteur. Cette opération est nécessaire sitôt que le circuit de combustible a été ouvert ou également dans le cas d'une panne « sèche ».

- Presser sur la poire d'amorçage d'un mouvement lent et continu jusqu'à sentir une nette résistance, à ce moment pour le moteur 1.9 dCi ouvrir la vis de purge

- Démarrer le moteur et l'accélérer légèrement pendant plusieurs minutes.
- Si le démarrage est impossible, renouveler l'opération de purge.



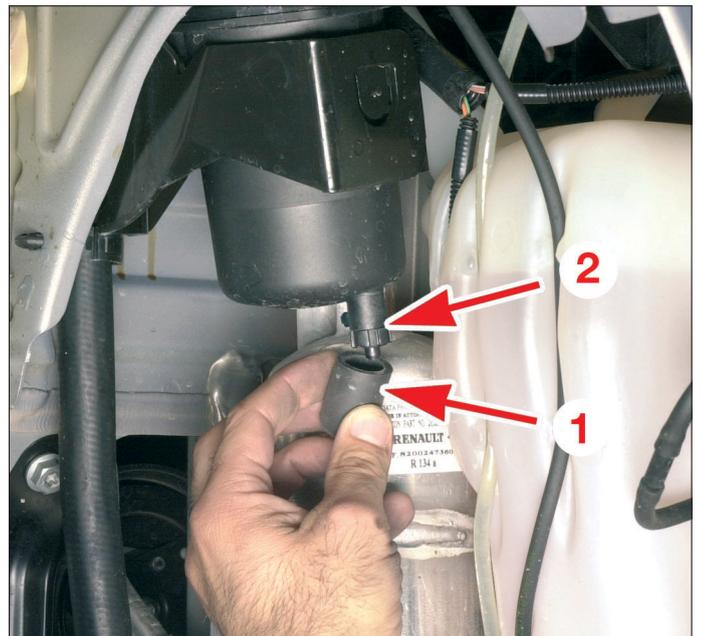
▲ Implantation de la vis de purge d'air sur le moteur 1.9 dCi.

◀ Implantation de la poire d'amorçage.

Purge en eau du filtre à combustible

Cette opération doit être systématiquement réalisée à chaque fois que le véhicule rentre en atelier pour la vidange d'huile moteur par exemple (tous les 30 000 km) ou plus fréquemment si la qualité du combustible employé le justifie.

- Retirer le bouchon de protection (1).
- Dévisser légèrement la vis de purge (2) qui aura pour effet d'ouvrir un canal et faire couler le gazole chargé d'eau à la base du filtre.
- Refermer la vis de purge après l'écoulement complet.
- Procéder à la purge en air du circuit.



Implantation de la vis de purge en eau du filtre à combustible. ►

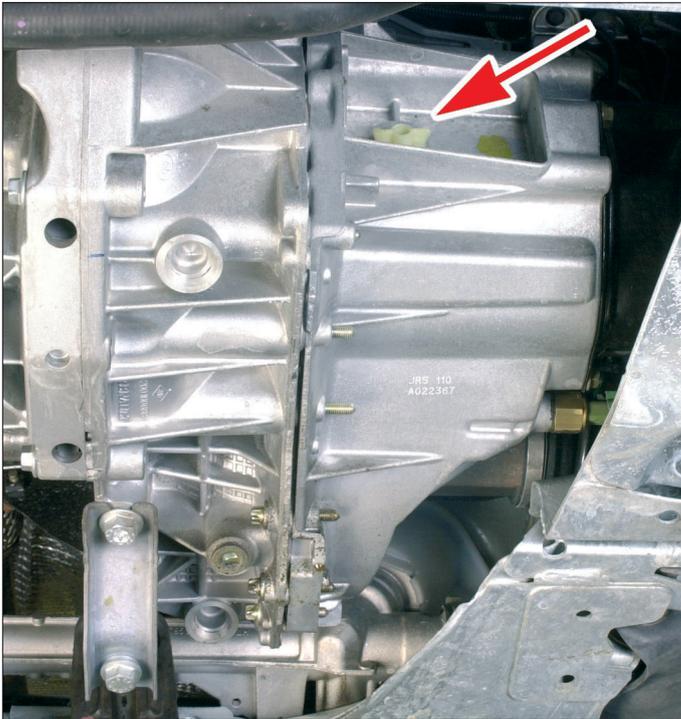
BOÎTE DE VITESSES

Contrôle du niveau d'huile de boîte de vitesses

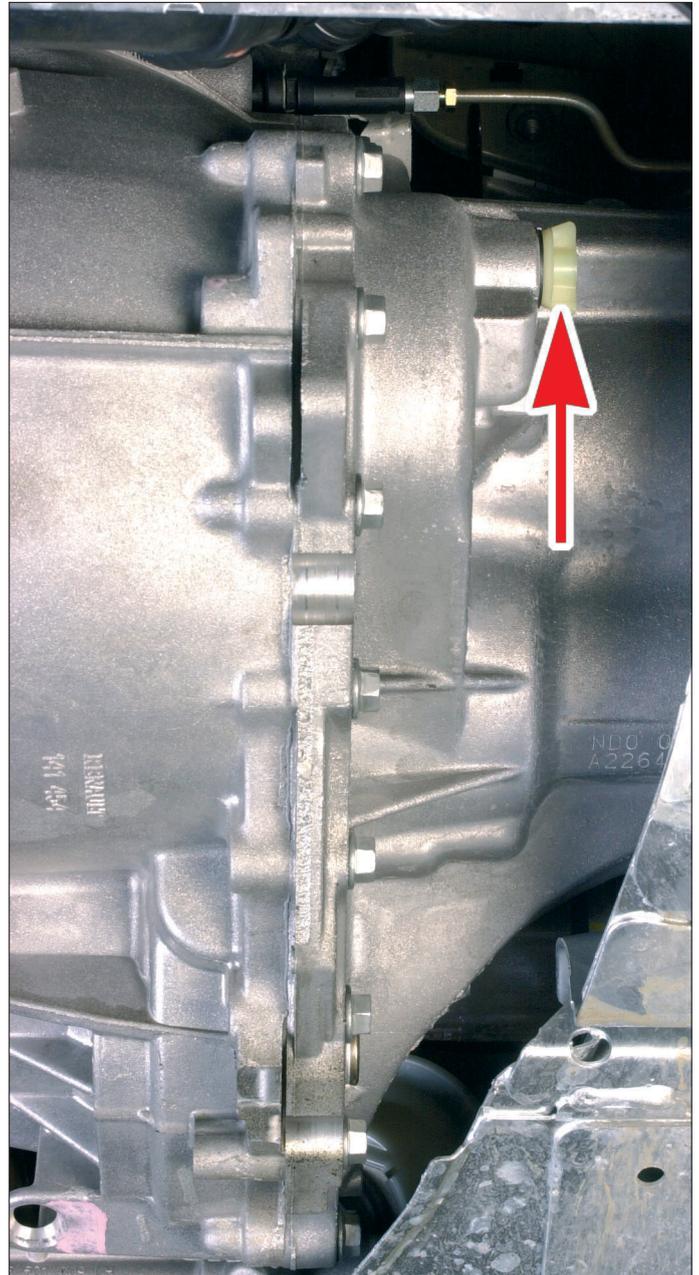
Le programme d'entretien du constructeur ne prévoit ni de vidanger l'huile de boîte de vitesses ni d'en contrôler le niveau. Toutefois en cas de doute sur l'étanchéité de la boîte de vitesses, on peut procéder au contrôle du niveau.

Le contrôle du niveau s'effectue de préférence mécanique froide.

- Vérifier que le véhicule soit immobilisé sur un sol plat, parfaitement horizontal.
- Sous le véhicule, déposer le carénage sous moteur (voir opération déjà réalisée plus haut pour la vidange d'huile moteur).
- Déposer le bouchon de remplissage.
- Vérifier en glissant un doigt dans l'orifice que le niveau d'huile arrive juste au bord de celui-ci.
- Si le niveau est incorrect, le compléter en injectant de l'huile dans le carter à l'aide d'une seringue spécifique (l'huile doit tout juste débordée de l'orifice de remplissage).
- Remonter le bouchon muni d'un joint neuf et le bloquer.
- Reposer le carénage sous moteur.



▲ Implantation du bouchon de contrôle de niveau et de remplissage d'huile de boîte de vitesses (moteur 1.5 dCi).



▲ Implantation du bouchon de contrôle de niveau et de remplissage d'huile de boîte de vitesses (moteur 1.9 dCi).



◀ Seringue permettant un remplissage aisé de la boîte de vitesses.

Contrôle du niveau de liquide de frein

La périodicité de remplacement du liquide ainsi que la purge du circuit se situe tous les 120 000 km ou tous les 4 ans. Malgré la présence au combiné d'instruments, d'un témoin d'anomalie du circuit de freinage alertant de la moindre baisse de niveau du liquide de frein dans le réservoir de compensation, la vérification visuelle est une précaution supplémentaire.

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais ne doit jamais descendre au-dessous du repère "MINI" gravé sur le réservoir de compensation.

Il ne faut jamais rajouter de liquide de frein. Si le niveau est proche du niveau « MINI » ou en dessous, contrôler l'état des plaquettes, sinon faire vérifier, d'urgence, l'étanchéité du circuit de freinage et remédier, le cas échéant, aux anomalies ou fuites constatées.

Pour accéder au réservoir, déposer le cache de la batterie (voir au « Remplacement de la batterie »).

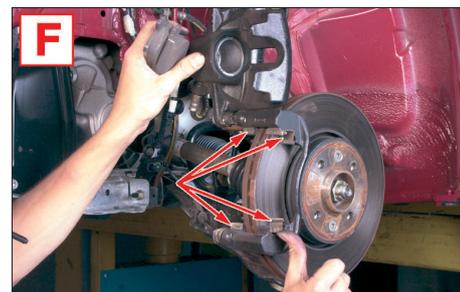
Contrôle du niveau du liquide de frein dans le réservoir de compensation. ►



Remplacement des plaquettes de frein avant

Il est impératif de remplacer les deux côtés.

- Déposer le cache de la batterie (voir au « Remplacement de la batterie »).
- Ouvrir le bouchon du réservoir du liquide de frein et entourer le bocal d'un chiffon (fig A).
- Lever l'avant du véhicule et déposer la roue.
- Glisser un tournevis entre le disque et l'étrier et faire progressivement lever pour créer un léger jeu entre les plaquettes et le disque (fig B).
- Déposer la vis de colonnette inférieure en utilisant une clé plate de 13 (fig C).
- Dégrafer le flexible de frein sur l'amortisseur.
- Basculer l'étrier vers le haut et s'assurer de son immobilisation (fig D).
- Déposer les plaquettes de frein et les positionner sur l'étrier.
- À l'aide d'un levier (genre démonte-pneu) glissé entre les 2 plaquettes, repousser le piston d'étrier à fond dans son logement (fig E).



FREINS

Le recul du piston exige une pression soutenue et constante.

- Déposer les 2 plaquettes de frein et les 4 épingles (fig F).

Sur certains montages, la plaquette de frein extérieure peut-être enduite d'un produit adhésif qui la retienne sur l'étrier. Il suffit alors d'exercer une simple pression pour la décoller.

- Remonter les plaquettes de frein neuves et les 4 épingles sur le support d'étrier.
- Rebasculer l'étrier sur son support.
- Reposer et bloquer la vis de colonnette inférieure en utilisant le même outillage qu'à la dépose.

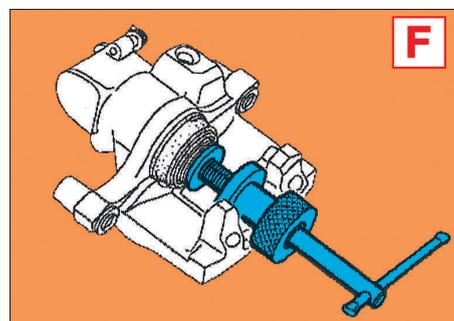
Les plaquettes de frein sont souvent fournies avec une vis de colonnette neuve enduite d'un produit frein de filet (qui permet d'éviter le desserrage). Il est impératif de l'utiliser. Dans le cas contraire, nettoyer puis enduire l'ancienne vis de colonnette de ce type de produit.

- Reposer la roue et le véhicule au sol.
- Nettoyer le bocal et fermer le bouchon du réservoir du liquide de frein.
- Appuyer par petites touches successives sur la pédale de frein pour positionner les plaquettes de frein.
- Contrôler le niveau du liquide de frein.
- Reposer le cache de la batterie.
- Procéder de la même façon de l'autre côté.

Remplacement des plaquettes de frein arrière

Il est impératif de remplacer les deux côtés.

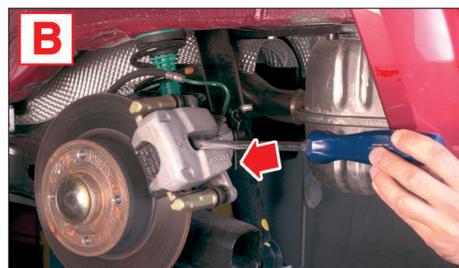
- Déposer le cache de la batterie (voir au « Remplacement de la batterie »).
- Ouvrir le bouchon du réservoir du liquide de frein et entourer le bocal d'un chiffon.
- Lever l'arrière du véhicule et déposer la roue.
- Débloquer le frein de stationnement.
- Repousser le levier de frein de stationnement puis désaccoupler et dégager le câble avec sa gaine (fig A).
- Glisser un tournevis entre le disque et l'étrier et faire progressivement levier pour créer un léger jeu entre les plaquettes et le disque (fig B).
- Déposer la vis de colonnette inférieure en utilisant conjointement une clé plate de 15 pour maintenir la colonnette et une clé de 13 pour déposer la vis (fig C).
- Basculer l'étrier vers le haut, s'assurer de son immobilisation et déposer les plaquettes de frein (fig D).
- Retirer les épingles (fig E).



Mise en place de l'outil spécifique vendu chez Renault sous la référence Fre. 1190-01 pour repousser les pistons des étriers de frein arrière.

- Remonter les plaquettes de frein neuves sur le support d'étrier avec les épingles.
- Rebasculer l'étrier sur son support.
- Reposer et bloquer la vis de colonnette inférieure en utilisant le même outillage qu'à la dépose.

Les plaquettes de frein sont souvent fournies avec une vis de colonnette neuve enduite d'un produit frein de filet (qui permet d'éviter le desserrage). Il est impératif de l'utiliser. Dans le cas contraire, nettoyer puis enduire l'ancienne vis de colonnette de ce type de produit.



L'étrier de frein arrière intègre le système de frein de stationnement. Ceci veut dire que le piston ne peut-être repousser classiquement par une simple pression (comme sur les étriers avant). Utiliser un outil spécifique qui permet de repousser le piston en le faisant tourner comme une vis (fig F).

- Reposer le câble de frein de stationnement.
- Reposer la roue et le véhicule au sol.
- Nettoyer le bocal et fermer le bouchon du réservoir du liquide de frein.
- Appuyer par petites touches successives sur la pédale de frein pour positionner les plaquettes de frein.
- Contrôler le niveau du liquide de frein.
- Reposer le cache de la batterie.
- Procéder de la même façon de l'autre côté.

■ Contrôle du niveau de lave-glace

Le réservoir du lave-glace se trouve dans le compartiment moteur le long de l'aile droite. Il est conseillé d'utiliser de l'eau additionnée d'un produit lave-glace. En hiver, veiller à ce que ce produit ait des propriétés antigel. Ce réservoir alimente également (suivant équipement) les lave-projecteurs.



Implantation du réservoir de lave-glace. ►

■ Remplacement d'un balai d'essuie-glace avant

Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quelque soit le niveau d'usure.

- Repérer la position du bras.
- Soulever le bras d'essuie-glace et déclipper l'enjoliveur (fig A).
- Mettre le balai d'essuie-glace à la perpendiculaire du bras, puis retirer les balais (fig B).

Procéder dans l'ordre inverse, pour la repose du balai neuf en positionnant correctement le bras.

L'efficacité du verrouillage de l'agrafe du balai sur le bras dépend directement de la propreté du montage.



Remplacement d'un balai d'essuie-glace arrière

Le balai est maintenu sur le bras par simple encliquetage de son axe.

- Repérer la position du bras.
- Soulever le bras d'essuie-glace et basculer légèrement le balai.
- Maintenir fermement et conjointement le balai et le bras pour y exercer une pression opposée.

Pour la repose, exercer cette même pression mais à l'inverse en positionnant correctement le bras.

Comme pour l'avant, l'efficacité du verrouillage du balai sur le bras dépend directement de la propreté du montage.



Remplacement d'un balai d'essuie-glace arrière. ►

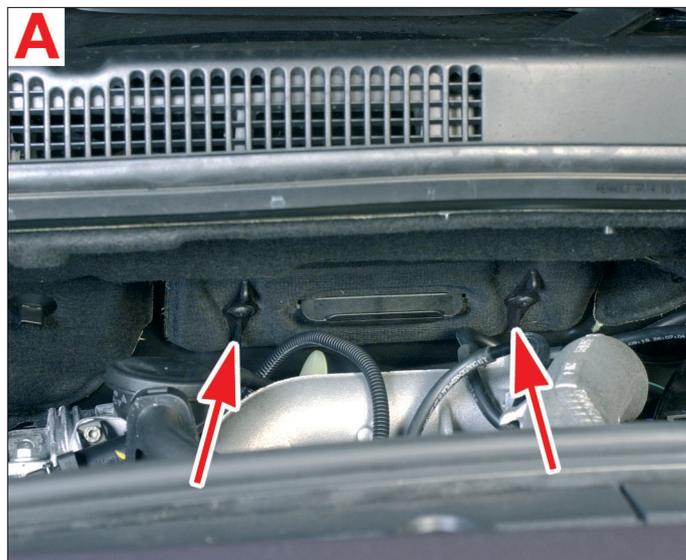
Remplacement du filtre à air d'habitacle

L'air extérieur, avant de pénétrer dans l'habitacle, est débarrassé de ses particules de poussière et du pollen des fleurs, par un filtre. Le remplacement de la cartouche filtrante est prévu tous les 30 000 km, et plus fréquemment pour une circulation en région poussiéreuse. Si l'on constate une réduction du débit d'air extérieur ou l'apparition fréquente de buée, il faut le remplacer sans attendre l'échéance normale.

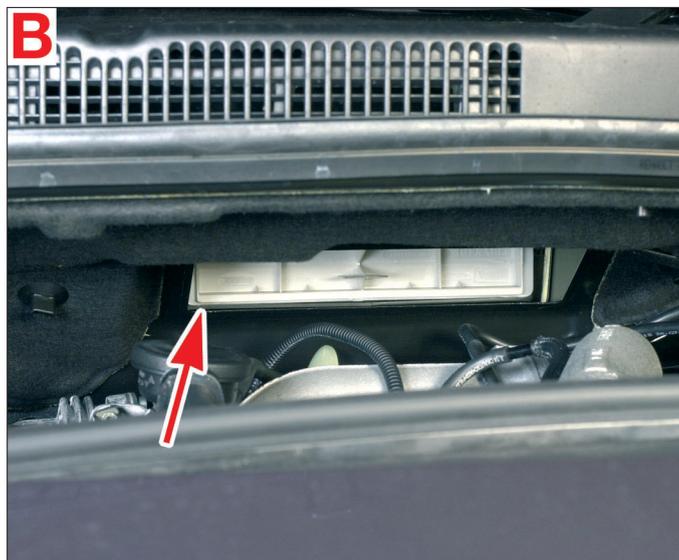
Le filtre à air d'habitacle est situé dans le compartiment moteur sous l'entrée d'air extérieur.

- Déposer les caches du moteur.
- Déposer la trappe d'accès au filtre à air d'habitacle (fig A).
- Extraire le filtre en le tirant simplement (fig B).
- Nettoyer parfaitement le logement du filtre avant de procéder au remontage.

A la repose, casser les parties rigides du filtre pour faciliter sa mise en place.



▲ Implantation de la trappe d'accès au filtre à air d'habitacle.



▲ Dépose du filtre à air d'habitacle.

BATTERIE

Remplacement de la batterie

Après le rebranchement de la batterie, il faut réinitialiser certains systèmes.
Pour cela, reportez-vous au chapitre « EQUIPEMENT ÉLECTRIQUE » de l'étude technique.

La batterie est située dans le compartiment moteur côté gauche sous un couvercle en plastique.

Pour y accéder :

- Retirer le cache après avoir déposé les trois fixations (1) (fig A).

Pour la déposer :

- Débrancher la borne négative (2) de la batterie à l'aide d'une clé à pipe de 8, puis débrancher la borne positive (3) à l'aide d'une clé à pipe de 8 et les deux connexions (4) (fig B).

- Déposer la bride de fixation (5) (fig C).

- Sortir la batterie.

La batterie doit être en permanence propre et plus particulièrement ses cosses qui peuvent être légèrement graissées.



Démarrage du moteur à l'aide d'une batterie de secours

Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut quand même démarrer le moteur à l'aide d'une batterie chargée (montée sur un autre véhicule par exemple). Pour ce faire on utilise des câbles spécifiques de la manière suivante.

- Relier les bornes (+) des deux batteries à l'aide du câble à pinces rouges.

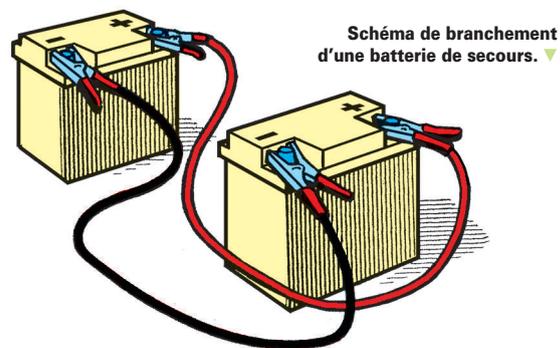
- Relier les bornes (-) des deux batteries à l'aide du câble à pinces noires.

Cette opération se réalise moteur coupé afin d'éviter tout risque de détérioration de l'alternateur.

- Une fois le raccordement effectué, mettre le véhicule de secours en route et le tenir légèrement accéléré.

- Démarrer le véhicule en panne.

- Ne débrancher les câbles que lorsque le moteur du véhicule en panne est stabilisé au ralenti.



Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé, car les gaz d'échappement sont toxiques.

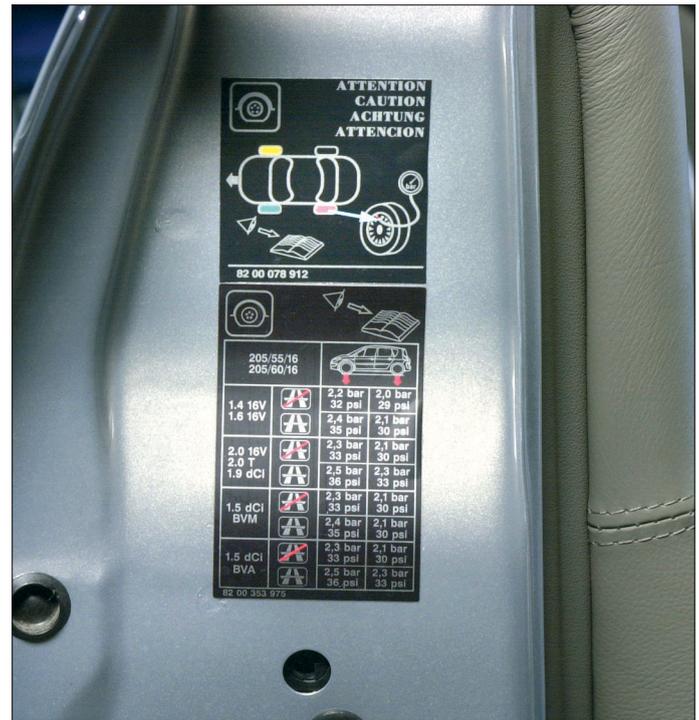
PNEUMATIQUES

Contrôle de la pression de gonflage

Les valves sont équipées d'un capteur de surveillance de pression, propres à chaque roue. Ceci ne permet pas de permuter les roues entre elles.

La pression de gonflage est à contrôler environ une fois par mois et systématiquement avant tout déplacement important.

Le contrôle doit être réalisé à froid en respectant les valeurs indiquées sur l'étiquette, sachant que ces valeurs devront être majorées de 0,3 bar en cas de nécessité de regonflage à chaud.



Identification des couleurs de valve par rapport aux roues ►

Contrôle de l'usure

Lorsque les témoins d'usure (bossages à l'intérieur des sculptures principales) affleurent la bande de roulement, la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm. Le remplacement des pneus doit alors se faire d'urgence et toujours par train complet.



Contrôle de l'usure du pneumatique. Vérifier le retrait de l'usure du témoin par rapport à la surface de contact. ►

Changement de roue

Dans la mesure du possible, placer la voiture sur un sol plan et stable, à l'écart de la chaussée. Si le véhicule se trouve sur le bord de la chaussée, utiliser le « signal de détresse ». Par mesure de sécurité complémentaire, placer, si possible, un triangle de présignalisation.

Pour le Scénic châssis long, un kit de gonflage est prévu en lieu et place de la roue de secours.
Une roue de secours est toutefois disponible en option.



▲ Implantation du kit de gonflage sur le scénic châssis long.



▲ Mise en place du kit de gonflage sur le scénic châssis long.

Le kit de gonflage se compose, d'une bouteille contenant le produit de colmatage, d'une prise type allume-cigares, d'un embout de gonflage équipé d'un bouton pour diminuer la pression, d'un manomètre et d'un interrupteur pour gonfler

Ne pas retirer le corps étranger du pneu, puis installer le kit de gonflage. Si la pression de 1.8 bar n'est pas atteinte, déplacer le véhicule pour que le produit se répartisse dans le pneu. Après cela si la pression n'est toujours pas atteinte, la réparation avec ce procédé n'est pas possible

- Serrer le frein de stationnement.
- Dans une pente, il est recommandé de caler la roue opposée à la roue crevée.
- Selon modèle, soulever le tapis (fig A).
- Retirer l'outillage de bord rangé dans la roue (fig B).
- Dévisser la fixation et sortir la roue de secours.
- Déposer l'enjoliveur avec l'outil adéquat soit en le tirant (enjoliveur en plastique) (fig C) ou en dévissant le cache (jante en alliage) (fig D).
- Débloquer, sans les déposer, les vis de la roue à remplacer.

Si l'une des jantes est équipée d'un écrou antivol, prendre la douille spéciale et l'intercaler entre la vis et la clé de roue.

- Mettre en place le cric, en glissant sa tête à l'endroit repéré sur le bas de caisse (fig E).
- Tourner la manivelle en veillant à ce que le cric se déploie bien verticalement et n'ait pas tendance à se coucher.

Si le sol paraît instable (terre ou sable), intercaler une planchette de bonne épaisseur.

- Lever le véhicule jusqu'à ce que la roue décolle parfaitement du sol.
- Terminer de dévisser les vis et déposer la roue.
- Mettre la roue de secours en place.
- Remonter toutes les vis et les serrer.
- Reposer le véhicule au sol et bloquer les définitivement, en diagonale.
- Reposer l'enjoliveur.

Les enjoliveurs en plastique dispose d'un ajour qu'il faut orienter en face de la valve.

- Reposer l'outillage de bord dans la roue crevée et la ranger dans le coffre.

Vérifier le serrage des vis après plusieurs kilomètres et faites réparer, sans attendre, la roue crevée pour la remettre à sa place d'origine. Cette mesure permet de ne pas dépareiller les trains de pneus.



PNEUMATIQUES LAMPES



Remplacement des lampes

Les lampes à iode doivent être manipulées avec précaution. Ne pas toucher la verre avec les doigts. Utiliser un chiffon non pelucheux. En cas de contact avec les doigts, nettoyer la lampe avec de l'alcool.

Le remplacement des lampes (feux de croisement, feux de route, feux de position et indicateur de direction) s'effectue avec les projecteurs en place. A noter que pour le projecteur gauche, il faut déposer le cache batterie et pour celui de droite, il est nécessaire de déposer la goulotte de remplissage du réservoir de liquide de refroidissement. A noter également que selon le type de motorisation, il faut déposer le manchon d'aération moteur positionné devant la batterie. Si vous pensez pouvoir réaliser vous-même ces opérations de dépose préalables, les méthodes sont respectivement décrites aux chapitres « CARROSSERIE » et « EQUIPEMENT ELECTRIQUE » de l'étude technique.

- Déposer le cache de la lampe défectueuse et remplacer cette dernière de la manière suivante.

LAMPE DE FEUX DE CROISEMENT (LAMPE HALOGÈNE H7)

il est déconseillé de déposer la lampe de feu de croisement sur les lampes au xénon.

- Déposer le cache étanche (3).
- Débrancher le connecteur et tourner la douille d'un quart de tour dans le sens antihoraire.
- Remplacer la lampe.

LAMPE DE FEUX DE ROUTE (LAMPE HALOGÈNE H1)

- Déposer le cache étanche (4).
- Déverrouiller l'agrafe et débrancher le connecteur.
- Remplacer la lampe.

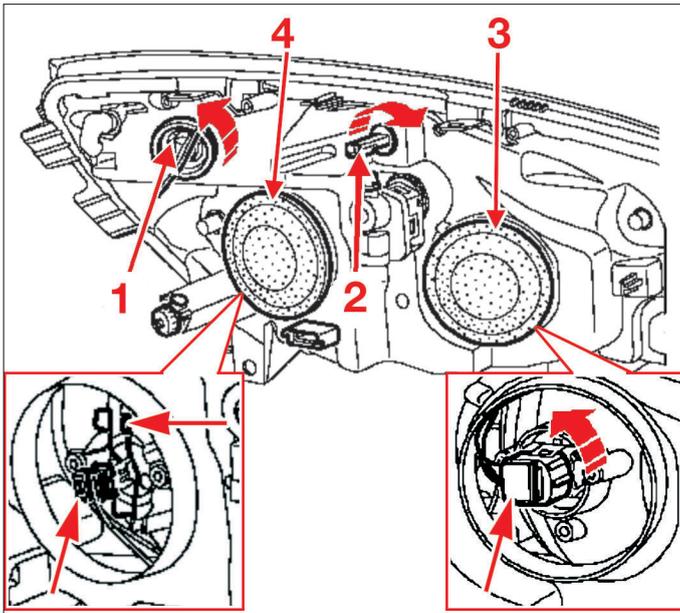
LAMPE DE FEUX DE POSITION

- Tourner la douille (2) d'un quart de tour dans le sens antihoraire.
- Débrancher le connecteur
- Remplacer la lampe

LAMPE DE CLIGNOTANT

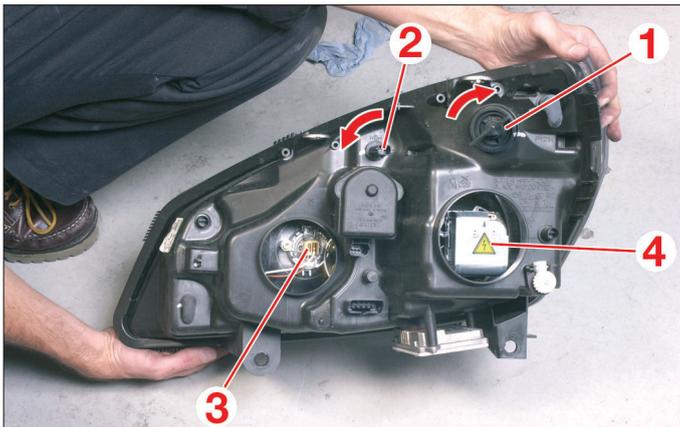
- Tourner la douille (1) d'un quart de tour dans le sens antihoraire.
- Remplacer la lampe

LAMPES



▲ Identification des lampes halogène (sur projecteur droit)

- 1 Porte lampe de clignotant.
- 2 Porte lampe de feu de position
- 3 et 4. Cache de lampe du feu de croisement ou du feu de route.



▲ Identification des lampes au xénon (sur projecteur gauche)

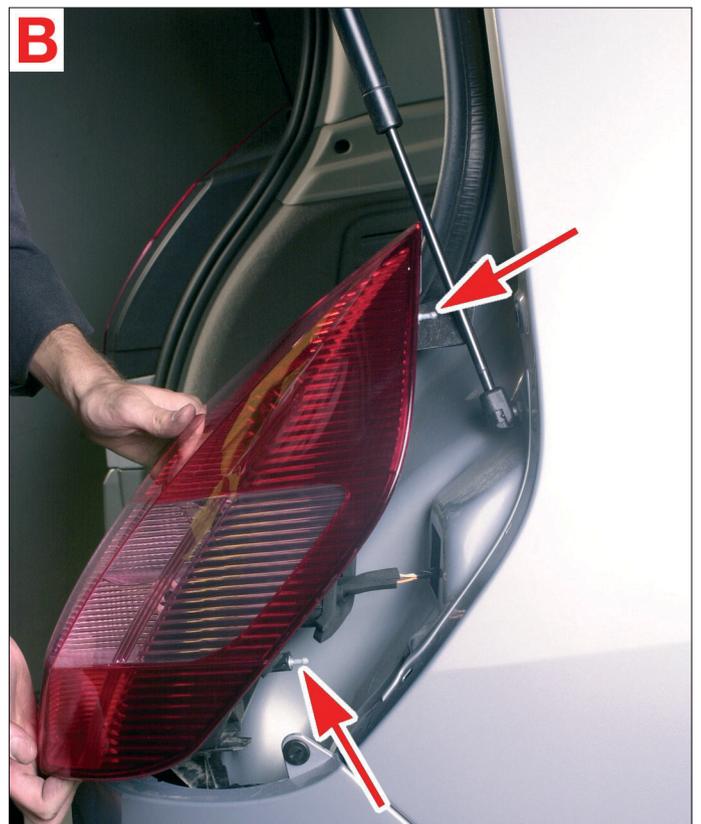
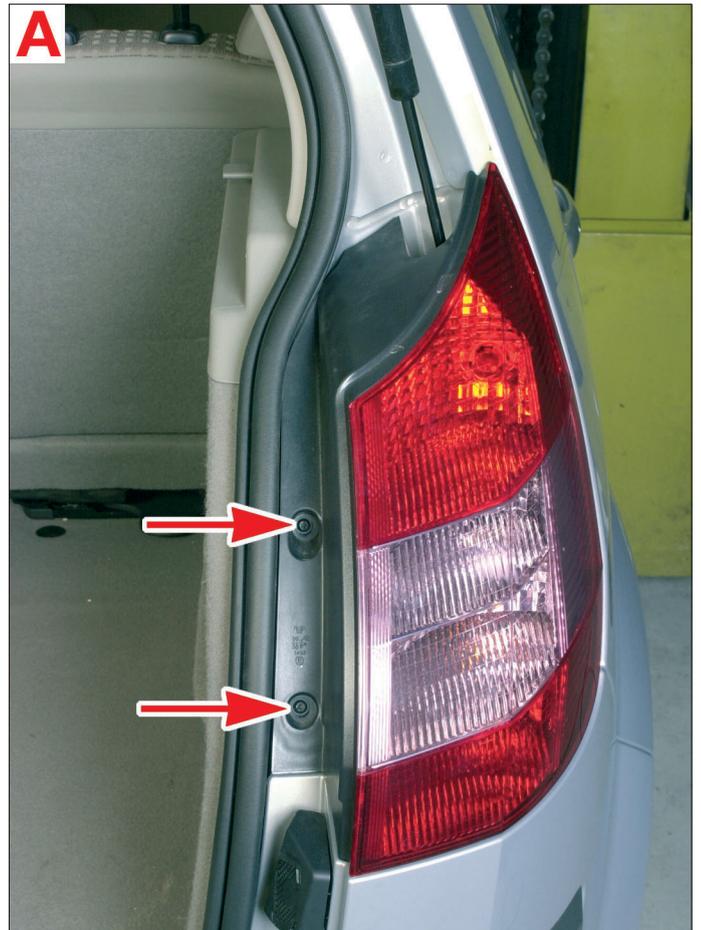
- 1. Porte lampe de clignotant - 2. Feux de position - 3. Feux de route -
- 4. Boîtier haute tension de la lampe de feux de croisement.

Les blocs optiques étant équipés de "glace" plastique, il est fortement déconseillé d'utiliser pour le nettoyage, des produits à base d'alcool. Privilégier une éponge imbibée d'eau savonneuse suivie d'un rinçage.

LAMPES DE FEUX ARRIÈRE

- Après ouverture du coffre, déposer les fixations du bloc feu arrière (fig A).
- Déclipper le bloc de feu arrière (fig.B).
- Déclipper le porte lampes en pressant sur les languettes (fig C).
- Remplacer la lampe défectueuse et remonter le porte-lampes.
- Procéder à la repose du feu sur le véhicule en veillant à bien engager les ergots de centrage, dans la carrosserie.

Les deux feux arrière sont équipés de lampe de feu de brouillard, mais seul l'arrière gauche fonctionne.



LAMPES FUSIBLES



- ▲ Identification des lampes (sur feu arrière droit)
1. Lampe de feux de position et de stop - 2. Lampe de feu de recul -
3. Lampe de clignotant - 4. Lampe de feu arrière de brouillard.

Remplacement d'un fusible

Le Scénic II est équipé de boîtes à fusibles situées dans le compartiment moteur (sur la borne positive de la batterie et sous un cache à gauche) et dans l'habitacle, sous la planche de bord et sous le siège avant gauche. Leur affectation est mentionnée dans le chapitre « EQUIPEMENT ELECTRIQUE » de l'étude technique.

ACCÈS AUX FUSIBLES (COMPARTIMENT MOTEUR)

- Déposer le cache de la batterie (voir au « Remplacement de la batterie ») pour avoir accès aux fusibles de protection de la batterie.



▲ Implantation des fusibles de protection de la batterie



▲ Implantatio des fusibles dans le compartiment moteur

FUSIBLES

ACCÈS AUX FUSIBLES (HABITACLE PLANCHE DE BORD)

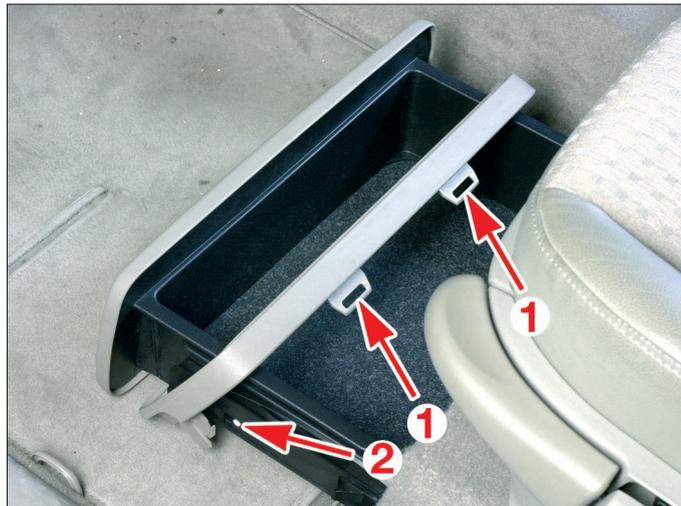
- Basculer la trappe d'accès.
- Remplacer le fusible défectueux en utilisant la petite pince jointe sur la platine.



▲ Implantation des fusibles sous la planche de bord

ACCÈS AUX FUSIBLES (HABITACLE SIÈGE AVANT GAUCHE)

- Ouvrir le tiroir de rangement sous le siège passager.
- Déclipser l'encadrement (1).
- Sortir le tiroir en agissant sur les ergots (2).



▲ Dépose du tiroir sous le siège avant gauche



Implantation des fusibles sous le siège avant gauche ►

PROGRAMME D'ENTRETIEN

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les **30 000 km** ou tous les **2 ans**. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les 15 000 km ou tous les ans. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...), pays très chauds, atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du carburant utilisé douteuse.

Il faut souligner aussi qu'un plan d'entretien spécifique est à appliquer pour les véhicules à faible kilométrage annuel.

-
- 30 000 KM
- Vidange de l'huile moteur
 - Remplacement du filtre à huile moteur
 - Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur
 - Purge en eau du filtre à combustible
 - Contrôle du niveau du liquide de lave-glace avant et arrière
 - Contrôle du niveau de l'électrolyte * et de l'état de charge de la batterie
 - Contrôle des jeux dans la direction, le train avant et arrière
 - Contrôle de l'état des soufflets de direction et des transmissions
 - Contrôle du niveau de liquide de frein
 - Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein
 - Contrôle de l'usure des plaquettes de frein
 - Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours)
 - Contrôle de l'équipement de signalisation
 - Contrôle visuel et de l'étanchéité des amortisseurs AV/AR
 - Contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs
 - Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR **
 - Contrôle visuel de la ligne d'échappement
 - Remplacement du filtre à air d'habitacle

-
- 60 000 KM
- Opérations des 30 000 km plus :**
- Remplacement du filtre à air moteur (ou tous les 4 ans)
 - Remplacement du filtre à combustible (avec purge en air)

-
- 90 000 KM
- Opérations des 30 000 km**

-
- 120 000 KM
- Opérations des 60 000 km plus :**
- Remplacement du liquide de frein (comprenant la purge en air)
 - Remplacement du liquide de refroidissement (comprenant la purge)
 - Remplacement de la courroie de distribution avec galets
 - Remplacement de la courroie d'accessoires avec galets

-
- TOUS LES 2 ANS
- Remplacement de la pile de la télécommande d'ouverture des portes

-
- TOUS LES 4 ANS
- Remplacement du filtre à air moteur (ou tous les 30 000 km)
 - Remplacement du liquide de frein (comprenant la purge en air)
 - Remplacement du liquide de refroidissement (comprenant la purge)
 - Contrôle et mise à niveau de la quantité de fluide réfrigérant

-
- TOUS LES 5 ANS (OU 120 000 KM)
- Remplacement de la courroie de distribution avec galets
 - Remplacement de la courroie d'accessoires avec galets

-
- TOUS LES 10 ANS
- Remplacement des airbags et des prétensionneurs
 - Remplacement des du système de surveillance de pression des pneumatiques

* Si les bouchons sont démontables.

** Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quelque soit le niveau d'usure.

